



Ville d'Audun-le-Tiche

Edition Février 2021



E2E ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rétrospective de l'année 2020





	Sommaire	2
	Le mot de la Maire	3
	Présentation de la nouvelle municipalité	4
	Personnel communal	8
	Cérémonies du souvenir & Hommage	9
	Budget de la ville	11
	Travaux	12
	Centre Communal d'Action Sociale	16
	EHPAD	22
	Vie scolaire	24
	Culture	30
	Vie associative	36
	Patrimoine	48
	Environnement	53
	Intercommunalité	63
	Transfrontalier	66
	Informations	69
	Tribunes	71
	Etat civil	72
	Plan de la ville	74

Bulletin d'informations municipales d'Audun-le-Tiche

Conception - réalisation : Service Culture, sport et communication

Adjoint à la transparence et l'information : Frédéric POKRANDT

Crédit photos : Jean-Marie MILESI - Christel SZMIDT

Imprimeur : Imprimerie Lhuillier - Florange

Mairie : 12, rue Maréchal Foch - 57 390 AUDUN-LE-TICHE

Tél : 03.82.59.15.00 - **Fax** : 03.82.91.28.14

Site internet : www.audun-le-tiche.fr

Facebook : Mairie d'Audun le Tiche

Le Mot de Madame la Maire

Viviane FATTORELLI

Chères Audunoises, chers Audunois,

L'année 2020 qui s'est achevée a été éprouvante à bien des égards. La crise sanitaire liée à la pandémie mondiale a mis à mal notre système de santé et ébranlé nos certitudes.

C'est dans ce contexte inédit que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 5 juillet 2020, plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature. Je saisis cette occasion pour remercier les Audunoises et les Audunois qui nous ont témoigné leur confiance à plus de 60% en nous confiant la gestion de la commune pour un mandat de six ans.

Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité, notamment pour venir en aide aux plus fragiles et aux plus isolés, car cette crise laissera sans conteste des traces à long terme et aura des conséquences économiques et sociales dont nous ne pouvons encore appréhender l'ampleur. A cet effet, j'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui ont été durement frappés par la maladie ou ont perdu un proche. J'adresse aussi une pensée reconnaissante à tous les personnels soignants et à nos sapeurs-pompiers qui ont été en ligne de front avec abnégation au cours des deux vagues successives de l'épidémie, mais aussi aux commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public qui ont assuré la continuité de notre économie. Je remercie également les citoyens qui dans leur grande majorité ont fait preuve d'un esprit de responsabilité et de civisme.

Malgré cette période trouble, nous nous sommes attelés dès le début du mandat à mettre en œuvre notre programme. La passation a été difficile et nous nous sommes retrouvés sans structure encadrante des agents municipaux et un personnel exsangue. Conformément à nos engagements, notre première priorité a été dévolue à la restauration de l'ensemble des équipes communales afin qu'elles soient rapidement opérationnelles et fonctionnelles. Ainsi, nous avons recruté une nouvelle directrice générale des services qui a pris ses fonctions début décembre. Nous avons également procédé à plusieurs embauches (comptabilité, police municipale, atelier municipal) et sommes toujours en phase de recrutement (ressources humaines, CCAS).

Parmi les engagements que nous avons pris, certains ont déjà été réalisés, tels que la baisse des indemnités des élus de près de 50%. En matière d'urbanisme, il nous a fallu parer au plus urgent : réparation de la conduite d'eau qui alimente les fermes d'Hirps, nettoyage du cimetière, mise en conformité de l'ancien bâtiment EDF-GDF pour y accueillir des associations et finition des travaux de l'ancien temple pour accueillir le nouvel espace archéologique. D'autres chantiers ont été enclenchés : la réfection des toilettes à l'école Jean-Jacques Rousseau, le diagnostic du DOJO. Vous aurez le loisir de découvrir plus loin les projets qui devraient voir le jour dès 2021.

Conformément à nos engagements, nous avons aussi réalisé un audit financier que nous mettrons en corrélation avec le service presté à la population sous le précédent mandat lors d'une restitution publique.

Nous avons voulu ajouter à ce bulletin un volet communautaire



et transfrontalier. Nous y évoquerons notamment le déploiement de la fibre sur notre commune ou les projets menés à l'échelle de notre territoire transfrontalier en pleine mutation.

Un nouveau collège verra le jour sur notre commune à l'horizon 2026. Nous y travaillons en étroite collaboration avec le département. Ce nouvel établissement pourrait avoir une vocation interdépartementale, voire transfrontalière, mais nous n'en sommes qu'aux prémices.

Nous devons anticiper dans tous nos projets l'augmentation de la population dans les années à venir. Les résultats du recensement font état de 6900 habitants, soit 400 de plus qu'au début du mandat précédent. Par conséquent, nous devons faire face à une augmentation des dépenses de fonctionnement, dans un contexte de baisse des dotations de l'État et de suppression de la taxe d'habitation qui ne sera que partiellement compensée.

À l'aube de cette nouvelle mandature, je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter pleine réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions. Pour relever les défis auxquels nous devons faire face dans les six années à venir, je sais que nous pourrions nous appuyer sur le concours de l'ensemble du personnel. L'investissement de nos agents est indispensable au fonctionnement de notre commune. Nous avons voulu renouer le dialogue social et travailler avec les instances paritaires pour le bien de tous, et au-delà de la population. Leur implication au quotidien trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons et je tiens à les en remercier chaleureusement. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous reviendrons vers vous pour mettre en œuvre notre concept de démocratie participative, notamment par la restauration des conseils de quartier et l'installation d'un conseil municipal des jeunes.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent guider notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor de notre commune et au bien-être de ses habitants. Il nous faut une transformation radicale, porteuse d'un futur désirable en transformant fondamentalement les structures sociales et économiques de la société. Le salut ne viendra pas de nos gouvernements. C'est à nous tous d'agir et cela commence par le niveau local.

Chères Audunoises, chers Audunois, en mon nom et au nom de des élus de l'équipe majoritaire, je vous présente tous nos meilleurs vœux, vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets ainsi que votre épanouissement personnel. Espérons que 2021 soit l'année de la reprise sociale et économique et un retour à la normalité pour pouvoir développer de nouveaux projets. Prenez soin de vous ! 3



La nouvelle équipe municipale

La ville d'Audun-le-Tiche a connu des élections municipales vraiment particulières en 2020.

Pour rappel des évènements, le premier tour a lieu le 15 mars, la veille du confinement, dans un climat de peur et d'incompréhension de la population au vue de la situation sanitaire inédite à laquelle personnel, bénévoles, élus et votants ont dû faire face.

Le service Elections, mené de main de maître par Mme Cécile PIRAS, pour sa première, n'a pas eu d'autres choix que de réquisitionner le personnel communal et de multiplier les appels à candidature pour la tenue des bureaux de vote, les bénévoles se désistant par crainte pour leur santé et on peut très bien le comprendre.

Le premier tour a connu une abstention record et c'est la liste de Madame FATTORELLI qui arrive en tête suivie par celle de Monsieur DJEBAR puis enfin celle de Monsieur JACQUIN.

Le second tour, qui devait avoir lieu fin mars, en plein confinement, a été reporté au 28 juin 2020.

A nouveau, les votants ne se sont que très peu déplacés et l'abstention était de l'ordre de près de 60%. La liste de Viviane FATTORELLI «Audun Autrement» a été élue avec 61,09% des suffrages exprimés.

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	M. Djebbar	Mme Fattorelli
4 197	1 691 (40,29%)	36	18	1 637 (96,81%)	637 (38,91%)	1000 (61,09%)

Résultats du second tour

En date du 5 juillet a eu lieu le Conseil Municipal d'installation qui a vu l'élection du Maire, Madame Viviane FATTORELLI et de ses 8 adjoints.

Le nouveau conseil municipal est composé de 29 membres : 24 appartiennent à la liste majoritaire et 5 font partie de l'opposition.

Le 16 juillet 2020, le nouveau conseil municipal forme les différentes commissions.



Les commissions municipales



Viviane FATTORELLI
Maire de la ville

Présidente du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Présidente des commissions municipales.



Gilles BLASI-TOCCACCELI
1^{er} Adjoint

Vice-Président de la commission Vie des quartiers et démocratie participative.

Délégué aux Travaux.



Sarah BOUMEDINE
2^{ème} adjointe

Vice-Présidente de la commission des Affaires sociales, santé, solidarité, seniors



Frédéric POKRANDT
3^{ème} Adjoint

Vice-Président de la commission Transparence et information.

Délégué aux Finances



Ingrid JOLIAT
4^{ème} Adjointe

Vice-Présidente de la commission Vie associative, sport, culture, patrimoine, jumelage, festivités



Gautier BERERA
5^{ème} Adjoint

Vice-Président de la commission Transition écologique, l'environnement et au bien-être animal



Karine GUILLAUME
6^{ème} Adjointe

Vice-Présidente de la commission Finances & budget, impôts, personnel communal et attractivité économique



Gilles PRASSEL
7^{ème} Adjoint

Vice-Président de la commission Aménagement, travaux, sécurité, voirie, espaces verts



Cynthia CONTÉ
8^{ème} Adjointe

Vice-Présidente de la commission Enfance, jeunesse et éducation



Présentation des délégués



Farid HIRECHE
Délégué au sport



Michel MARTINEZ-LOPEZ
Délégué à la vie de quartier



Valérie REBIZZI
Déléguée aux affaires sociales et à la vie scolaire



Thierry KUTARAZINSKI
Délégué à l'information



Thomas KOWALSKI
Délégué à l'environnement

Présentation des conseillers municipaux



Claude BOCEK
Vice-Président
CCPHVA



René FELICI



Anne-Marie SPANAGEL



Marcelle TANTON



Monique BOUMEDINE
Présidente EPHAD



Francine BELLUCCI



Denis PAQUET



Carine BONOMETI



Isabelle FARNETTI



Nicolas GATTULLO



Laurent MARCHESIN
Opposition



Eric JACQUIN
Opposition



Isabelle BOSCHI
Opposition



Natacha JACQUIN
Opposition



Laurence PEROGGIO-CARUS
Opposition



Les membres des commissions municipales

Commission 1 : FINANCES ET BUDGET - IMPOTS - PERSONNEL COMMUNAL - ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

Vice-Présidente : Karine GUILLAUME

Binôme délégué : Frédéric POKRANDT

Membres : Gilles BLASI-TOCCACCELI - Francine BELLUCCI - Thierry KUTARASINSKI - Eric JACQUIN - Laurence PEROGLIO-CARUS - Elvio FORMICA – Edmond KARTHEISER

Commission 2 : AMENAGEMENT ET TRAVAUX - SECURITE - VOIRIE - ESPACES VERTS

Vice-Président : Gilles PRASSEL

Binôme délégué : Gilles BLASI-TOCCACCELI

Membres : René FELICI - Denis PAQUET - Thomas KOWALSKI - Laurent MARCHESIN - Sylvain TATICCHI - Daniel METTY - Toufik LOUAR - Christian TERNET

Commission 3 : ENFANCE - JEUNESSE ET EDUCATION

Vice-Présidente : Cynthia CONTE

Binôme délégué : Valérie REBIZZI

Membres : Ingrid JOLIAT - Karine GUILLAUME - Frédéric POKRANDT - Sylvie SPANO - Stéphanie JOLLY - Maryline BOSCHER - Claire TRIERWEILLER

Commission 4 : AFFAIRES SOCIALES - SANTE ET SOLIDARITE – SENIORS

Vice-Présidente : Sarah BOUMEDINE

Binôme délégué : Valérie REBIZZI

Membres : Marcelle TANTON - Denis PAQUET - Isabelle BOSCHI - Bernadette MICARD - Nathalie KOENIG – Anna FERRETTI

Commission 5 : ASSOCIATIONS - SPORT - CULTURE - PATRIMOINE - FESTIVITES – JUMELAGES

Vice-Présidente : Ingrid JOLIAT

Binôme délégué : Farid HIRECHE

Membres : Frédéric POKRANDT - Karine GUILLAUME - Michel MARTINEZ-LOPEZ - Valérie REBIZZI - Thomas KOWALSKI - Nicolas GATTULLO - Laurent MARCHESIN - Laurent JANIEC - Sylvain TATICCHI - Jérémy CARRETTE - Jean-Marie MILESI - Cristel LAMPSON - Katia COMUNELLO-GINTZBURGER - Philippe PIERRON - Sylvie TESTON

Commission 6 : VIE DE QUARTIER - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Vice-Président : Gilles BLASI-TOCCACCELI

Binôme délégué : Michel MARTINEZ-LOPEZ

Membres : Sarah BOUMEDINE - Ingrid JOLIAT - Marcelle TANTON- Monique BOUMEDINE - Denis PAQUET - Valérie REBIZZI - Eric JACQUIN - Natacha JACQUIN

Commission 7 : TRANSPARENCE ET INFORMATION

Vice-Président : Frédéric POKRANDT

Binôme délégué : Thierry KUTARASINSKI

Membres : Gautier BERERA - Karine GUILLAUME - Francine BELLUCCI - Carine BONOMETTI - Eric JACQUIN - Laurence PEROGLIO-CARUS - Natacha JACQUIN - Jean-Marie MILESI - Christian ENGLER

Commission 8 : TRANSITION ECOLOGIQUE – ENVIRONNEMENT

Vice-Président : Gautier BERERA

Binôme délégué : Thomas KOWALSKI

Membres : Karine GUILLAUME - Cynthia CONTE - René FELICI - Francine BELLUCCI - Denis PAQUET - Michel MARTINEZ-LOPEZ - Valérie REBIZZI - Isabelle BOSCHI - Fabien BARTELLI - Stéphanie JOLLY - Jean-Marie MILESI - Edith MILESI – Sylvie TESTON – Kathy NICKELS – Soraya MIMECHE - Boris MAXANT - Jessica DAUTRUCHE

Info

Les commissions municipales sont ouvertes à la population.

Si vous souhaitez en faire partie, n'hésitez pas à nous en faire part en nous adressant un mail à l'adresse suivante : contact@audun-le-tiche.fr

Nous tenons à vous rappeler que dorénavant, le point d'entrée pour toutes vos demandes de rendez-vous, doléances ou suggestions concernant votre quotidien, se situe au niveau des ADJOINTS au maire.

Un problème de voisinage ? Un nouveau dépôt sauvage ? Une difficulté particulière sur laquelle vous pensez que la commune peut agir ?

Merci de ne plus contacter le secrétariat de Mme la Maire.

Contactez les adjoints par téléphone en appelant le standard de la mairie ou par mail à contact@audun-le-tiche.fr, les services transmettront à l'adjoint en charge.



La mairie et le personnel communal

Peu de temps après la mise en place du nouveau Conseil Municipal, les élus ont souhaité rencontrer le personnel communal pour un tour de table. Ainsi, plusieurs réunions ont regroupé, à tour de rôle, les services administratifs, le personnel de l'atelier, les femmes de services et les ATSEM.

La nouvelle équipe a dû faire face à un triste constat : un manque indéniable de personnel, des agents qui s'essouffent et qui manquent de moyens.

Il a donc été décidé un recrutement important afin de pallier ces manquements :

- un.e Directeur.rice Général.e des Services
- un.e Directeur.rice des Ressources Humaines
- un.e Directeur.rice des Services Techniques
- un.e employé.e des Services Techniques
- un.e agent du service social
- un.e agent comptable
- un.e employé.e du service Elections
- Des agents de Police Municipale et ASVP
- plusieurs personnes à l'atelier municipal dont un électricien
- des femmes/hommes de services

Petit à petit, le personnel est recruté et prend ses marques à son poste de travail.

Zoom



Madame Annie BRULLOT **Nouvelle Directrice Générale des Services**

Mme BRULLOT est arrivée à son poste le 7 décembre 2020.

Elle est diplômée d'un Master 1 en Droit et gestion des collectivités territoriales et d'un Master 2 en Management public.

Après avoir exercé les fonctions de secrétaire de mairie dans différentes communes puis celles de Directrice Générale des Services, elle est devenue Directrice des Affaires générales et du Service technique dans des communautés de communes au cours des trente-trois dernières années.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Madame Maria VASIVE **Employée du service comptabilité**

Après des études d'ingénieur, en Roumanie, son pays natal, Maria arrive en France il y a 5 ans.

Elle a travaillé durant quatre années au service comptabilité de la commune de Bogny-sur-Meuse, dans les Ardennes.

Titulaire de la fonction publique territoriale, elle a débuté à Audun-le-Tiche le 1^{er} février 2021 et vient en renfort du responsable du service Marc ZIMMER.



D'autres recrutements sont toujours en cours.

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez postuler à l'un des postes recherchés, vous trouverez les fiches de postes sur notre page Facebook, notre site internet ou tout autre site de recrutement en lien avec la fonction publique territoriale.

Envoyez-nous votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à dgs@audun-le-tiche.fr ou ressources-humaines@audun-le-tiche.fr



Un colis de Noël pour le personnel communal

La traditionnelle bûche de Noël ainsi que les voeux du Maire au personnel communal n'ayant pu s'organiser comme par le passé, Madame la Maire, Viviane FATTORELLI et Madame Sarah BOUMEDINE, Vice-Présidente du CCAS ont décidé d'offrir un colis de Noël à l'ensemble du personnel administratif, technique, des écoles et d'entretien.

Ainsi, par petits groupes, ils ont été invités à récupérer leurs cadeaux, salle Jean Moulin, eux qui ont toujours répondu présent durant cette pandémie pour la continuité du service public.

Un geste fortement apprécié.

Souvenir & Hommage

La crise sanitaire a restreint notre devoir de mémoire, toutefois, même si l'année n'a pas été rythmée par les commémorations patriotiques comme on les connaît, il demeure important d'honorer la mémoire de ceux qui ont vécu la guerre, les massacres ou la déportation.



Le 14 juillet 2020 : Fête Nationale



Le 14 juillet 2020



Le 5 décembre 2020

Nous n'oublions pas toutes les autres cérémonies :

- le 19 mars : hommage à toutes les victimes qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- la journée de la Déportation qui a toujours lieu le dernier dimanche d'avril
- le 1er mai : la Fête du Travail
- le 8 mai : Le 8 mai 1945 est la date d'au moins deux événements historiques : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
- le 11 novembre : L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale.





Hommage à Samuel Paty

Vendredi 23 octobre, sur le parvis de l'Hôtel de ville a eu lieu un poignant hommage à Samuel Paty, professeur sauvagement assassiné pour avoir défendu la liberté d'expression et le principe de laïcité, socles de notre République.

Notre commune a ainsi souhaité témoigner sa solidarité envers la victime et sa famille ainsi que son soutien à l'ensemble de la communauté éducative.

Nous partageons l'émotion qui a saisi le peuple français. Après le discours d'Ingrid Joliat, Adjointe à la Vie associative et également professeur, une minute de silence a été respectée.

Deux petites demoiselles ont alors déposé une rose chacune devant l'édifice municipal et l'ensemble des personnes présentes ont entonné, en chœur, la Marseillaise.

Une banderole a été mise en place avec comme message de soutien le mot dièse #jesuisenseignant.

Les élus audunois, accompagnés de quelques habitants, ont également participé à un rassemblement à Metz, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, organisé par le Maire de la ville, François Grosdidier.



Info Informations municipales

Pour rappel, la mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les permanences du samedi sont, pour le moment, annulées. **Seules trois personnes sont autorisées à pénétrer dans le hall en même temps.** L'entrée se fait par l'avant du bâtiment, la sortie par la porte arrière.

Le port du masque est **OBLIGATOIRE**.

Toutes les autres permanences qui avaient lieu en mairie (CAF, CPAM, etc) ne sont plus autorisées pour l'instant. Nous vous tiendrons informés de leurs reprises.



La parole au 1^{er} Adjoint

Le mot de l'Adjoint



Gilles BLASI-TOCCACCELI
1^{er} Adjoint
Adjoint à la Vie de quartier et
démocratie participative

Ensemble, nous avons pris le pari de proposer un changement, un bol d'air pour faire AUTREMENT. L'héritage de la gestion municipale précédente est plus que complexe, le constat ne nous laisse pas beaucoup de marges de manœuvre.

Pourtant, nous ne baissions pas les bras, notre ligne de conduite : satisfaire au mieux les attentes et les souhaits des administrés, agir en permanence dans l'intérêt de notre ville, pour son développement, dans le respect général, avec une exigence démocratique forte, de tous les instants. Au cœur de tout ceci, l'implication de chacun-e, chaque voix doit se faire entendre.

La démocratie locale sera ce que nous en déciderons. Nous souhaitons vous voir à nos côtés. Il faut revenir aux fondamentaux : place au dialogue.

Ces six derniers mois nous ont permis de regarder ce qu'il y avait sous le tapis. Le constat est amer tant sur les moyens alloués pour un service public de qualité que sur les finances qui laissent des marges de manœuvre extrêmement limitées.

Ensemble, nous devons gagner ce pari, nous rassembler pour agir contre les réductions de moyens octroyés aux collectivités territoriales par le gouvernement mais aussi contre l'érosion des services publics. Nous devons nous moderniser pour répondre principalement à la jeunesse, l'avenir de notre ville.

Pour conclure, le contexte sanitaire compliqué nous impose de retarder notre engagement participatif qui passe entre autre par la réactivation des comités de quartier. Ce constat va nous amener dans les mois qui viennent, si la crise sanitaire se poursuit, à inventer une nouvelle forme d'implication citoyenne.

Ensemble, faisons autrement.

Les finances de la ville

Le mot de l'Adjointe



Karine GUILLAUME
6^{ème} Adjointe
Adjointe au Budget
de la ville

Nous avons d'abord réduit les indemnités des élus de 48 %, ce qui permettra de dégager une enveloppe d'un peu plus de 23 000 € pour les six mois d'exercice en 2020, enveloppe à destination des associations audunoises. Ainsi, en adéquation avec cette volonté, nous avons déjà commencé par étudier les demandes de subventions adressées pour 2020 avec pour seul intérêt les besoins des associations et nous avons accédé aux demandes lorsque celles-ci étaient motivées et que nous étions dans les conditions de le faire.

Ensuite, dans le but de préserver le cadre de vie tout en pénalisant le moins possible nos commerçants, nous avons choisi de complètement réaménager la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) en prenant toutes les dispositions d'exonération et de réduction permises par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi, en 2021, 70 % des commerçants en seront exonérés et 5% d'entre eux bénéficieront d'une réduction de 50%. Afin de n'oublier personne, à la place de continuer à répercuter la hausse de 1,5% de l'inflation sur le prix au m², nous avons décidé de baisser le tarif au m² de 7,4 %.

Tous les commerçants verront ainsi une baisse de leur TLPE en 2021. Et par ces choix, la commune continuera tout de même à percevoir 75% des recettes de cette taxe.

Enfin, suite au renouvellement du contrat des risques de prévoyance et devant la hausse de 67 % des cotisations du personnel communal, nous avons fait le choix de garder le même niveau de garantie pour nos agents et de prendre en charge en totalité cette hausse afin de préserver le pouvoir d'achat de notre personnel.

Nous reviendrons plus longuement dans une prochaine publication sur le budget de la ville lorsque ce dernier sera voté en conseil municipal.

Nous travaillons actuellement sur les subventions accordées aux associations sportives et culturelles après avoir établi un tout nouveau dossier de demande de subvention.





Travaux, sécurité et urbanisme

Le mot de l'Adjoint



Gilles PRASSEL

7^{ème} Adjoint

Adjoint à l'Aménagement,
travaux, sécurité, voirie,
espaces verts

Depuis plusieurs mois, la nouvelle municipalité mène une bataille sans merci au quotidien et ceci pour deux causes essentielles :

1. la crise sanitaire et économique que nous traversons
2. la situation dégradée de notre service technique que nous avons constatée au terme de quelques mois

Concernant la première cause, le monde médical y travaille et nous savons avec quelle ardeur, ce qui nous laisse aujourd'hui entrevoir une lueur d'espoir par le biais du vaccin tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

La deuxième cause nous concerne, nous, la nouvelle municipalité, et plus spécifiquement le Service technique.

En effet cette situation ne pouvant perdurer, il nous a fallu prioriser nos actions et palier les urgences :

Aménagement et travaux:

Nous travaillons durement et pouvons déjà dresser un bilan de notre premier semestre à la tête de la commune :

- Remplacement du réseau d'alimentation en eau potable d'une longueur de 980 mètres suite à une fuite de plus de 60m³/jour sur le réseau initial.
- Elagage d'arbres présentant un risque imminent de chute.
- Remise en état sanitaire et technique conforme aux exigences de la réglementation dans le cadre de la location de bien et en l'occurrence les appartements municipaux.
- Etude et mise en conformité électrique de nos structures communales.
- Achèvement des travaux d'installation du musée archéologique au temple protestant ainsi que la mise en conformité sur le plan sécurité des risques incendies et au niveau de l'accessibilité.
- Analyse et solution des problèmes thermiques et de couverture rencontrés dans la structure sportive de la salle de gymnastique et du DOJO.
- Remise en état du cimetière : désherbage manuel, taillage et élagage.
- Remplacement du garde-corps des escaliers donnant accès au parking rue des fontaines en provenant de la cour d'école Marie Curie.
- Installation et mise en fonctionnement du panneau d'affichage LED (commandé sous l'ancienne municipalité).
- Rétablissement d'un plan de régularisation des impayés des locations d'appartements appartenant à la ville.
- Analyse des besoins et compétences du personnel municipal.
- Analyse du renouvellement du parc des véhicules de l'atelier en priorisant le véhicule de salage et de déneigement.
- Mise en vente de l'ancien presbytère rue Général Leclerc en raison d'un coût de rénovation trop élevé.
- Contrôle de l'ensemble des chaufferies rénovées.

Zoom

Nettoyage du cimetière

Le cimetière avait besoin d'un bon nettoyage et les habitants n'ont eu de cesse de le signaler.

La nouvelle municipalité a entendu leurs doléances et une jeune société du secteur a été missionnée pour accomplir cette tâche délicate avant la Toussaint.

Pleine satisfaction du travail réalisé par ces équipes. De plus, des poubelles ont été installées sur les hauteurs du cimetière.

Merci donc de bien vouloir respecter les lieux.



Nettoyage de la nécropole mérovingienne

La même société s'est également occupée du site du Calvaire.

Un changement paysager radical pour ce lieu historique qui n'avait pas connu un tel entretien depuis bien longtemps.

Une satisfaction pour les habitants du secteur qui ont fait l'éloge du travail réalisé.

Merci à Monsieur Philippe PIERRON pour les photos !



Panneau LED

Voilà deux ans que ce panneau à double écran a été commandé par Christian Engler, alors ancien adjoint à la communication.

Malheureusement, il n'a jamais été installé.

Voici chose faite depuis la fin du dernier trimestre 2020.

Le prestataire, la société Lynx a effectué les derniers raccordements et activé les connexions internet.

Le panneau est désormais opérationnel et servira au service Communication afin d'annoncer, entre autres, les manifestations à venir, les dates à retenir, les informations municipales.

Un nouvel outil de communication en devenir.



Urbanisme et voirie:

- Etude des sens de circulation et de stationnement, plus particulièrement à proximité de nos écoles.
- Analyse de nos besoins et possibilités en terme de stationnement.
- Reprise du traçage de la voirie en considérant les doléances de nos concitoyens : place pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), stationnement limité etc...
- Constat et évaluation en terme de coût la remise en état d'une partie de la voirie de notre ville.
- Régularisation des dossiers en attente.
- Vente de biens communaux.
- Traitement des permis de construire.
- Traitement des demandes préalables de travaux.
- Etude des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Espaces verts :

- Etablissement d'un état des lieux actuel.
- Plantation de bulbes de tulipes néerlandaises. (notre photo)



Sécurité :

- Renforcement de l'effectif de la police municipale avec l'arrivée d'un policier municipal et d'une Agente de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Noël dans la ville



Monsieur Prassel a souhaité mettre en valeur la Place du Château ainsi que la Place Marchesin en y installant des sapins. Des structures lumineuses ont également été achetées et mises en place Place Marchesin afin de redonner une fonction à ce lieu en cette période de Noël.

Un sapin, décoré par les élus, orne traditionnellement le hall de la mairie. La coutume a été respectée et de nouvelles décorations ont été achetées.

Les projets

Aménagements et travaux:

- Rénover les sanitaires des écoles La Dell primaire ainsi que ceux de Jean-Jacques Rousseau bâtiment A
- Rénover le parc des biens destinés à la location n'ayant plus été loués depuis plusieurs mois voire plusieurs années pour cause d'état non conforme à la réglementation en vigueur
- Recruter du personnel en considérant nos besoins en compétences électrique et plomberie/sanitaire
- Recruter un responsable technique
- Acquérir un véhicule polyvalent ampliroll pour les travaux de salage et de déneigement
- Préparer une étude pour un nouveau bâtiment afin d'accueillir plus décemment l'atelier municipal
- Remettre en conformité les bornes et bouches incendie
- Installer des structures pour déjections canines pourvues de poubelle et de distributeur de sacs





Urbanisme et voirie:

- Refaire environ 30 % de la voirie et des chaussées de notre ville.
- Remplacer le garde-corps rue du Horlet.
- Acquérir et aménager une aire de stationnement conséquente à proximité de la gare.
- Reprendre la rue dite "Chemin du tas de sable" pour tout ce qui concerne l'alimentation et l'assainissement eau / voirie.
- Rétrocéder la ZAC de l'Alzette et de l'allée Lucien Schaefer.
- Renouveler l'éclairage public en collaboration avec la CCPHVA et Engie Solutions (éclairage pré-équipé de video surveillance).
- Sécuriser par le biais de pose de ralentisseurs certaines zones dangereuses identifiées.
- Renforcer l'effectif pour le nettoyage et la propreté de la ville et équiper ces agents de matériel adapté.

Espaces verts :

- Repenser notre façon de végétaliser et de fleurir nos espaces naturels tout en respectant l'environnement et en contenant les coûts.
- Identifier et cartographier nos espaces verts.
- Etablir un programme de fleurissement persistant.
- Reprendre l'ensemble de nos massifs et terre-pleins.

Sécurité :

- Recruter un agent de surveillance de la voie publique (en cours).
- Recruter un policier municipal (en cours).

Info

Nous vous rappelons que vos travaux d'extérieur peuvent être soumis à une déclaration préalable de travaux ou à un permis de construire.

Avant tout démarrage de travaux à l'extérieur de votre domicile, nous vous demandons de contacter les services techniques de la mairie pour être renseigné sur vos démarches.

Ligne directe : 03 82 59 15 02

Mail : services-techniques@audun-le-tiche.fr

La commune ne pourra être tenue responsable d'un dossier manquant ou incomplet en cas de contrôle.

Les travaux ne peuvent être engagés qu'une fois leur autorisation acquise par écrit et affichée.





Dépistage 2020 : un grand merci à tous

Le Centre Communal d'Action Sociale



Viviane FATTORELLI
Maire et Présidente
du CCAS

Le Mot de la Présidente

En tant que Présidente du CCAS, je tiens à remercier vivement toutes les personnes bénévoles, élues ou simples citoyens, qui nous ont apporté leur soutien lors du premier confinement pour venir en aide à nos aînés à travers le réseau de solidarité.

Je remercie aussi les agents communaux qui ont permis la distribution de masques, l'organisation des deux journées de dépistage du Covid 19, ainsi que la distribution des colis.

Nous allons prochainement lancer une analyse des besoins sociaux, qui au-delà d'être une obligation réglementaire, est avant tout un outil permettant de mieux connaître notre territoire et d'appréhender les besoins de nos concitoyens.

Enfin, nous sommes en phase de recrutement au CCAS pour étoffer nos services.

Présentation du CCAS

Sarah BOUMEDINE, adjointe aux Affaires sociales et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, tient à vous présenter le CCAS :

Le CCAS est un établissement public administratif. Il est présidé par Mme la Maire. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Elle a souhaité tout d'abord que le CCAS d'Audun-le-Tiche soit reconnu par un logo. Vous le retrouverez désormais sur tous les courriers et publications en lien avec le service d'aides sociales.

Elle travaille en binôme avec Valérie REBIZZI-FATTORELLI.



Sarah BOUMEDINE
2^{ème} Adjointe
Vice-Présidente
du CCAS



Suite aux élections du 28 juin 2020, voici la composition du Conseil d'Administration :

NOMS	Prénoms	Qualité
FATTORELLI	Viviane	Présidente
BOUMEDINE	Sarah	Vice-Présidente
KAISER ép. TANTON	Marcelle	Membre élu
MARTINEZ-LOPEZ	Michel	Membre élu
REBIZZI ép. FATTORELLI	Valérie	Membre élu
BOSCHI	Isabelle	Membre élu
SONZOGNI	Isabelle	Membre nommé
MAZZAGRILLI-KOWALSKI	Claudine	Membre nommé
HENRION	Joséphine	Membre nommé
TONDINI	Marie-Jeanne	Membre nommé
FORMICA	Elvio	Membre nommé

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il est à la fois une structure d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation, ainsi qu'un relais entre les autres organismes sociaux.

Il peut vous assister dans la constitution de demandes d'aides. Il peut vous apporter un secours exceptionnel en cas de difficultés financières.

Toutes vos démarches sont confidentielles.

La responsable du service d'aides sociales est Mme Bernadette PAGNI.



En cas d'urgence sociale (difficulté financière, problème familial, problème conjugal...) vous devez avant toute autre chose contacter une assistante sociale du département en contactant le 03 87 35 01 60. Le CCAS pourra vous apporter une aide complémentaire, au regard du dossier établi par l'assistante sociale.

Les actions du CCAS

Principalement :

- Bons de marchandises à Pâques et à Noël ;
- Bons de soutien scolaire ;
- Bons de vacances ;
- Participation à hauteur de 30 % au règlement des factures de l'accueil périscolaire.

TOUTES CES AIDES SONT SOUMISES AUX REGLES DU QUOTIENT FAMILIAL

Le nouveau Conseil d'Administration a décidé d'augmenter les bons scolaires lors de sa première séance plénière.

Les bons, qui sont à utiliser dans les magasins de la localité, en non-alimentaire, ont ainsi été revalorisés de la façon suivante :

Maternelles : **20€**

Primaires : **30€**

Collèges et Lycées : **60€**

Faculté, Apprentissage : **100€**

Dépistage COVID19

Le CCAS a organisé également deux campagnes de dépistage Covid 19 avec la collaboration du personnel du laboratoire BIOGROUP d'Audun-le-Tiche et de Villerupt, la protection civile et le SDIS 57 que nous tenions à remercier chaleureusement. Un remerciement également à l'ensemble du personnel de la mairie, en particulier Céline BERGOVSEK pour la mise en place de la salle et l'aide apportée.

La première campagne a eu lieu le weekend du 16 et 17 octobre, salle Jean Moulin, le second dépistage a eu lieu le 22 décembre, juste avant Noël afin de permettre à la population de passer des fêtes plus sereines.

Sans ordonnance et totalement gratuit ces dépistages auront eu un fort succès.

Un formulaire de renseignements cliniques devait préalablement être rempli afin d'améliorer la prise en charge sur place.

La CCPHVA a financé les dépistages qui ont eu lieu dans toutes les villes du Pays-Haut-Val d'Alzette.



Portage de repas

Un service de portage de repas est proposé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées sans conditions d'âge. Le prix du repas est fixé à 8,30 € pour l'année 2021.

Il convient de prendre contact avec le CCAS quelques jours avant la mise en place du service. Madame Joëlle BOURGEOIS se chargera de vous apporter votre repas et nous la remercions chaleureusement.

Manifestations

Le CCAS organise les manifestations suivantes :

- Goûters de Pâques au foyer AMLI et à l'EHPAD
- Goûter de la Fête des Mères
- Noces d'Or et de Diamant
- Repas des Anciens

A notre grand regret, les conditions sanitaires 2020 dues à la crise du COVID 19 ne nous ont pas permis d'organiser toutes ces manifestations.

Nous espérons, d'ores et déjà, que 2021, nous permettra de vous retrouver tous en pleine santé afin de recréer le lien social qui nous manque tellement !



La distribution des masques à la population était une priorité de la nouvelle équipe municipale et s'inscrit dans le cadre de ses engagements de campagne. Quelques jours, à peine, après l'élection, une distribution a été organisée pour l'ensemble de la population, enfants compris.

Cette action de lutte contre la pandémie mondiale du COVID19 s'est déroulée du 13 au 17 juillet 2020 (sauf le 14 juillet), sur la mezzanine de la salle de gymnastique située avenue Paul Roef selon des horaires bien définis, à savoir de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile par foyer, la commune a remis à chacun de ses habitants deux types de masque bien distincts :

- Un masque offert par la CCPHVA (Communauté de communes du Pays-Haut-Val d'Alzette), lavable et décliné en une taille adulte et une taille enfant (moins de 12 ans) ; et
- Cinq masques jetables FFP2 non-médicaux offerts par la municipalité aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'à toute personne souffrant d'une maladie chronique (diabète ou hypertension par exemple).

La nouvelle équipe municipale est particulièrement attachée à la sécurité et à la santé des habitants d'Audun-le-Tiche, c'est pourquoi elle a souhaité porter son choix sur ce type de masques et permettre son accessibilité aux personnes les plus vulnérables.

Pour les personnes qui n'ont pu retirer leurs masques durant ce laps de temps, il leur était possible de se présenter à l'accueil de la mairie aux horaires habituels d'ouverture au public pour les obtenir.

Le nombre de personnes venu chercher leur dotation a été très important ce qui prouve que cette opération était très attendue par les Audunois.

Nous vous remercions encore de l'accueil que vous avez réservé à cette initiative.



Distribution des colis de Noël

Madame la Maire et la Vice-Présidente, Sarah BOUMEDINE, en accord avec le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont, malgré les conditions sanitaires, souhaité gâter nos aînés en leur offrant, après inscription, un colis de Noël rempli de petites douceurs.

Tous les résidents du foyer AMLI ont également reçu ce colis. Quant aux résidents de l'EHPAD Angel FILIPPETTI, ils ont reçu un coffret bien-être.

Nous profitons donc de l'occasion pour mettre à l'honneur la doyenne d'Audun-le-Tiche, Madame DONNY, et le doyen, Monsieur BELLUCCI, ancien Maire de la ville qui ont, eux aussi, bénéficié du colis de Noël offert par le CCAS. Les élus ont été à leur rencontre pour leur plus grande joie.



M. Virginio ORLANDO, doyen de l'EHPAD quant à lui, accompagne Mme DONNY pour la photo souvenir.



M. Salvatore BELLUCCI, Maire d'Audun-le-Tiche de 1992 à 1995

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice de l'EHPAD Madame Marthe GUERMANN qui a pris ses fonctions début d'année 2020.

La distribution à domicile a été assurée par les membres du Conseil d'Administration et du Conseil Municipal, ainsi que par des bénévoles, et nous les remercions vivement.

Plus de 350 colis ont ainsi été préparés la veille et ont fait le bonheur de nos aînés, à en voir les nombreux sourires. Cette initiative a rencontré un vif succès.



Préparation de la distribution des colis de Noël





Merci à tous pour votre accueil et vos attentions ! Vos sourires sont notre récompense.





L'objectif de l'EHPAD : faire le lien !



2020, année de changements et de bouleversements

Avec une prise de fonction en février 2020 et l'apparition du COVID 19 deux semaines plus tard, l'EHPAD avec l'ensemble du personnel, des bénévoles, des intervenants extérieurs sous l'impulsion de sa nouvelle directrice Mme Marthe GUERMANN a dû prendre toutes les mesures possibles pour maintenir l'état de santé au mieux en accord avec le Conseil d'administration présidé par Mme Mireille TERNET.

Différentes actions ont été prises collégalement avec l'ensemble du personnel, lors de réunions régulières. Il a fallu inventer, rechercher et prendre des décisions nouvelles.

En premier lieu en concertation avec le personnel :

- Oser prendre des mesures sanitaires.
- Informer les familles.
- Rechercher les équipements sanitaires manquants.

En second lieu en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)

- Etre en lien avec le Département.
- Etre réactif dans les transmissions des informations.
- Faire l'apprentissage d'une organisation nouvelle sur le territoire national.

Durant ce premier épisode du COVID 19, le personnel a inventé de multiples actions pour que les familles restent en lien avec leurs parents.

Nous avons reçu le soutien de la fondation Solidar IT et de l'Association de la SNCF qui nous a équipés de tablettes et de cartes réseau.

Cela a permis à nos animatrices d'organiser des entretiens par visioconférence.

Voir des résidents sourire, voir des résidents se bouger et danser voilà ce qui nous apportait de quoi nous motiver chaque jour.

La mise en place d'une page Facebook a contribué aussi à partager la vie des usagers. Les familles nous ont fait part de leur satisfaction.

Nous avons aussi été équipés par la CCPHVA de masques à visière.

Le personnel a été soutenu moralement par des actions menées par le Rotary Club d'Esch-sur-Alzette, l'Association des Amis du sport et l'Association du Crédit Mutuel d'Audun-le-Tiche, Total France pour des cartes essence, Aldi avec des bouquets de fleurs.



Nous remercions **le collègue Emile Zola**, qui par le prêt de plateaux et de chariots, a permis de servir les repas en chambre.

Nous remercions les **bénévoles du Conseil d'Administration** et des environs pour leurs bons gâteaux et autres douceurs. Des dons de produits d'hygiène nous ont été apportés.

Le moral des résidents a toujours été la priorité de cette équipe qui a aussi appris à travailler autrement, à s'adapter à d'autres formes de travail. Rien n'a été simple durant cette première période de COVID 19 pour éviter l'épuisement des salariés.

Nous avons pris des décisions du jour au lendemain. Nous avons fait le lien avec les familles pour les informer de la situation de leur parent, pour les informer de nos décisions de confinement interne et externe.

Le déconfinement a été pensé avec une organisation particulière pour que les retrouvailles continuent de respecter les gestes barrières et sanitaires.

Aout 2020 a vu l'arrivée et l'élection du nouveau Conseil d'Administration et de sa nouvelle présidente Mme Isabelle BOSCHI.

Dans la foulée le Conseil de la Vie Sociale est réinstauré et se réunit pour la première fois le 30 octobre 2020.

Deuxième confinement, comme partout en France les EHPAD ne sont pas épargnés.

Chaque semaine durant tout le mois de novembre et début décembre, les usagers et les salariés ont été testés.

A chaque fois, l'EHPAD a maintenu l'information auprès des usagers, des familles, du Conseil d'Administration, de Mme La Maire d'Audun-le-Tiche et bien sûr de l'ARS.

Cette dernière nous a apporté son soutien logistique et humain avec la mise en relation de l'Association de la **Croix Blanche de Richemont**. La présence de leurs bénévoles 24h/24 a permis de renforcer la veille sur le bien-être et la sécurité des résidents.

Monique BOUMEDINE devient la nouvelle présidente du Conseil d'Administration en janvier 2021.

Cette année malheureusement ne permet pas de garder la convivialité si chère à tous. Nous ne pouvons pour l'heure vous recevoir autour d'un verre.

Espérons que l'année 2021 apportera une solution à cette pandémie et nous autorisera à vous accueillir tous avec votre parent.

Mme Marthe GUERMANN
Directrice de l'EHPAD





Le service scolaire



Cynthia CONTE
8^{ème} Adjointe
Adjointe aux
Affaires scolaires

Le Mot de l'Adjointe

Le conseil municipal m'a nommée Adjointe en charge des affaires scolaires, je prends mon rôle à coeur et je tâcherai de répondre aux besoins des enfants tout en étant à l'écoute du corps enseignant et des difficultés que peuvent rencontrer les parents.

Je tente de participer activement aux conseils municipaux et de défendre du mieux possible le rôle de l'école.

J'ai bien entendu les doléances du personnel éducatif et des parents d'élèves. Fort de cet esprit de dialogue très constructif, je tâcherai, en collaboration avec mon binôme Valérie REBIZZI-FATTORELLI d'y répondre au mieux pour le bien-être de tous.

Cynthia CONTE
Adjointe aux Affaires scolaires

Une année scolaire délicate

En mars dernier, l'annonce de la fermeture de tous les établissements scolaires est tombée. Alors que les enfants ont dû quitter les bancs de l'école, les professeurs n'ont eu que quelques jours pour organiser la continuité pédagogique.

Il a fallu dire au revoir aux méthodes éducatives traditionnelles et se lancer dans des outils pédagogiques numériques !

Nous ne pouvons que féliciter le corps enseignant de notre ville qui a dû intégralement revoir sa copie afin de poursuivre l'éducation de nos enfants dans ce contexte exceptionnel.

Un moment délicat que parents, enseignants et enfants ont dû apprivoiser rapidement. Comment expliquer aux enfants que, du jour au lendemain, on les sort de leur « routine scolaire », on les sépare de leurs camarades de classe et on leur impose un professeur à domicile ?

Le confinement fut une période révélatrice et ces deux mois d'école à la maison sont certainement le point de départ d'une ère nouvelle pour notre système scolaire.

Le service scolaire de la mairie, quant à lui, a dû s'adapter au télétravail pendant le confinement et proposer une alternative numérique aux inscriptions scolaires habituellement organisées sur une journée en présentiel.

Ainsi, en 2020, les inscriptions en première année de maternelle et en CP se sont effectuées via un formulaire en ligne.

Les parents ont joué le jeu et nous les remercions grandement. Malgré la contrainte, les inscriptions se sont bien déroulées.

Il est d'ailleurs probable que cela soit renouvelé à l'avenir.

Effectifs 2020 / 2021

Ecoles maternelles

Ecole Jean-Jacques Rousseau

Petits	18
Moyens	19
Grands	15
TOTAL	52

Ecole Francois

Petits	15
Moyens	17
Grands	18
TOTAL	50

Ecole La Dell

Petits	15
Moyens	24
Grands	13
TOTAL	52

Ecole Mandelot

Petits	17
Moyens	24
Grands	15
TOTAL	56

Ecoles primaires

Ecole Jean-Jacques Rousseau

CP	35
CE1	25
CE2	28
CM1	28
CM2	29
ULIS	11
TOTAL	156

Ecole Marie Curie

CP	22
CE1	27
CE2	24
CM1	24
CM2	40
TOTAL	137

Ecole La Dell

CP	22
CE1	22
CE2	19
CM1	18
CM2	15
TOTAL	96





Protocole renforcé

Outre le protocole strict mis en place par le corps enseignant et les aménagements d'horaires depuis les vacances de la Toussaint pour éviter les brassages des classes, la ville a renforcé le ménage dans les écoles.

En effet, des femmes de ménage interviennent dans les classes au moment des récréations afin d'effectuer le nettoyage et la désinfection d'usage.

De plus, durant les périodes d'ouverture des salles de sport aux scolaires, les temps de ménage ont été revus à la hausse. Un nettoyage journalier était effectué entre le départ des scolaires et l'arrivée des associations sportives dans certaines salles de sport.



Ecole Jean-Jacques Rousseau



Ecole Marie Curie

Distribution des masques pour les enfants

Alors que les protocoles sanitaires ont été renforcés dans les établissements scolaires après les vacances de la Toussaint, le Premier ministre a annoncé l'extension du port du masque dès 6 ans dans les écoles primaires.

La mairie d'Audun-le-Tiche a donc décidé de distribuer, gratuitement, deux masques à chaque enfant concerné.

Le jeudi 12 novembre, Mme Cynthia CONTÉ, Adjointe en charge des affaires scolaires, s'est rendue dans les écoles Jean-Jacques Rousseau, La Dell et Marie Curie afin de distribuer aux enfants du CP au CM2 deux masques en tissu de taille enfant lavables et réutilisables. Ces masques ont été fournis par la CCPHVA.



Ecole La Dell





Programmes Fus@é et Ari@ne 57

Fus@é - Faciliter les usages éducatifs

Le Département de la Moselle a lancé FUS@É à la rentrée 2020/2021, un programme d'accompagnement technique et financier à destination des communes pour équiper leurs écoles d'outils numériques pédagogiques.

Un engagement financier fort du Département à hauteur de 11,6 millions d'euros de 2020 à 2025.

Pourquoi ?

En adhérant au programme FUS@É porté par le Département, en lien étroit avec les Autorités Académiques, les élus audunois bénéficient d'un accompagnement technique, réglementaire et financier ainsi que d'une gestion administrative simplifiée pour leurs projets numériques à l'école, avec des solutions "clefs en main" labellisées par l'État.

La finalité du programme FUS@É est d'assurer la continuité entre l'école élémentaire et le collège permettant de créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Mosellans indépendamment du territoire concerné et d'être ainsi une source d'attractivité de ces territoires.

Le programme va de l'équipement numérique, matériel et logiciel, à la formation aux usages, pour le premier degré, à l'échelle de tout un département. Cette action facilite la liaison entre les écoles et leur collège de rattachement et favorise les apprentissages du cycle 3.

Qu'est-ce que Fus@é dans la pratique ?

Fus@é propose aux utilisateurs un Espace Numérique de Travail (ENT), nommé ARI@NE.57.

La communauté éducative, les parents et les acteurs de l'éducation sont mis en relation et disposent de ressources pédagogiques certifiées. Cet ENT a été mis gracieusement à la disposition de tous ces acteurs, sur l'ensemble des écoles de la Moselle depuis le confinement.

<https://ariane57.moselle-education.fr>



Pour le Département de la Moselle, l'ambition du projet s'adapte aux besoins et aux réalités locales.

Les dispositifs du programme FUS@É, y compris le câblage, sont subventionnés à des taux très incitatifs (jusque 55%), avant même d'autres sources de subventionnement.



Ecole Francois

Saint-Nicolas a fait sa distribution masqué

Vendredi 4 décembre, Saint-Nicolas s'est prêté avec plaisir aux traditionnelles visites dans les écoles maternelles de la Ville, où les enfants avaient comme à l'accoutumé préparé les chansons de circonstance pour l'accueillir et (surtout) recevoir leurs friandises !

Le respect des gestes barrières en vigueur n'a pas entamé la bonne humeur des échanges entre le Saint-Patron et tous les petits.



Ecole La Dell



Ecole Francois



Ecole La Dell



Ecole Mandelot



Ecole Mandelot



Ecole Jean-Jacques Rousseau



Ecole Jean-Jacques Rousseau



Les animations culturelles

Le Mot de l'Adjointe



Ingrid JOLIAT

4^{ème} Adjointe

Adjointe à la Vie associative, la culture et le sport, le patrimoine, les festivités et les jumelages

Une ville sans ses associations ne serait pas grand chose pour ne pas dire, rien.

Les associations sont la vitrine d'une commune et qu'elles soient culturelles ou sportives, elles permettent à chacun de trouver sa place et j'ai pu le découvrir en me rapprochant de chacune d'elles lors d'échanges fort enrichissants.

Il est vrai que cette année 2020 a été tout à fait inédite et que le milieu associatif, ses membres et ses bénévoles en ont particulièrement souffert.

En plus de la vie associative, c'est tout le domaine culturel, patrimonial et commémoratif qui a été mis en suspens – à l'exception de quelques événements - mais l'objectif d'Audun-le-Tiche pour 2021 est d'œuvrer à redynamiser ce secteur d'activités.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous annoncer la dissolution du Comité de Jumelage suite à la démission de ses membres.

Les jumelages seront donc désormais sous ma responsabilité, une sous-commission leur sera dédiée.

Je réitère tout mon soutien et mes encouragements à tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par ce vaste domaine de la vie associative.

C'est parce qu'il ne faut oublier personne et surtout pas nos aînés, que la gratuité de la bibliothèque a été décidée ainsi qu'un portage à domicile et en EHPAD.

Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous veillerons à faire en sorte que vie associative, culturelle comme sportive, patrimoine et commémorations diverses se retrouvent de nouveau au cœur de la vie des Audunoises et Audunois.

Ingrid JOLIAT

Adjointe à la Vie associative, sport, culture, patrimoine et jumelage



Belle réussite pour le Carnaval des enfants !

Pour bien commencer les vacances, la Ville a organisé dimanche 16 février 2020, son Carnaval des enfants dans la salle Mariani. Cette manifestation gratuite orchestrée en partenariat avec deux associations locales, a réuni de nombreuses familles.

Paty'Z Dance a proposé plusieurs ateliers créatifs et une démonstration de zumba, toujours autant appréciée des petits et des grands, tandis que l'association portugaise a régalié de crêpes et gâteaux les enfants affamés.

Le point d'orgue de cette après-midi récréative a été le spectacle inventif et interactif « Chris Ballooner » entièrement tourné autour de ballons gonflables, offert par la commune. Tous les petits participants sont repartis ravis, avec des bonbons.

17^{ème} Salon de la Photo amateur

La commission culturelle a pu proposer ce rendez-vous très attendu des photographes amateurs et du public, en procédant à quelques aménagements afin de répondre à la situation sanitaire particulière.

Ainsi, cette dix-septième édition du Salon de la Photo amateur s'est tenue dans la salle Mariani du 9 au 11 octobre 2020, mais avec une journée d'exposition en moins et sans vernissage.

Pour la première fois, l'affiche de la manifestation a été créée autour des clichés favoris de la commission, après un appel lancé aux photographes sur Facebook.

Pour concocter la communication de l'édition 2021, le jury a longuement délibéré avant de désigner le lauréat de son « coup de cœur ». C'est un cliché de Raphaël Giuliani qui sera mis à l'honneur sur l'affiche du dix-huitième Salon.



Discours de Madame La Maire lors de l'inauguration du salon

Grâce au travail des bénévoles, le Salon n'a rien perdu de sa convivialité cette année, qu'ils en soient encore remerciés, tout comme les 200 visiteurs qui ont fait le déplacement pour admirer les centaines de photographies réunies par les 44 exposants.





La Journée internationale de lutte pour les Droits des femmes : Spectacle vivant et exposition photographique au programme

Pour la deuxième année, la Ville a proposé au club photo de la MJC d'Audun-Le-Tiche de renouveler le shooting photo gratuit, réservé aux femmes, pour mettre leurs diversités à l'honneur tant dans leurs environnements professionnels que quotidiens.

L'ensemble de l'exposition « Portraits de femmes » était visible en Mairie, à la Bibliothèque Municipale et à la MJC du 6 au 14 mars 2020.



Vendredi 6 mars, Amnesty International et la MJC ont ouvert la soirée par des discours sur la situation des femmes dans le monde.

Puis, sur invitation de la Commission culturelle, Estelle Brochard du collectif lorrain L'Ouvre Boîtes est venue présenter sa conférence gesticulée « Le Poil incarné - Pilosité et corps des femmes ».

Avec humour et rigueur scientifique, ce spectacle tout à fait à propos a permis au public de découvrir toutes les facettes et la symbolique du poil féminin !

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par la Ville.





La Maison des Jeunes et de l'Enfance : le bilan 2020

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu réaliser de nombreuses actions pour les jeunes entre les confinements.

Projet Jeunes

Une trentaine de jeunes ont participé au projet qui consiste à financer un séjour de vacances reporté à juillet 2021.

Nous avons pu vendre de la pâte au four et de la porchetta et participer à l'inauguration du chantier de l'Arche (le Pôle Culturel de Micheville) ainsi qu'à une balade sensitive avec le GECT.

Web Radio

La Bubble Radio avec son équipe d'une dizaine de jeunes continue d'émettre en ligne en proposant de la musique et des émissions enregistrées (Podcasts) réalisées en équipe à partir du studio de la Web Radio de la MJC d'Audun-le-Tiche. 2021 sera l'année des émissions en direct !



Projet Cinéma

Nous avons pu projeter 3 films avec notre équipe d'une dizaine de jeunes passionnés de cinéma qui ont pu s'initier à la projection et à la préparation en amont des séances.

Accueils de loisirs

Des Accueils de Loisirs pendant les vacances scolaires d'hiver et d'été ont pu être proposés.

Merci aux bénévoles et aux partenaires sans qui ces projets ne pourraient exister !



BIBLIOTHEQUE ANNE BLANCHOT PHILIPPI

Vous aimez lire ?

Vous avez des difficultés pour venir à la bibliothèque...

Portage à domicile

La bibliothèque vient chez vous !

Contactez-nous au 03 82 91 28 12 ou bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr

Bibliothèque municipale : s'adapter pour répondre à la demande

Elisa DENIS, responsable de la bibliothèque et Muriel LONGHI ont fait leur maximum pour répondre à toutes les demandes. Elles ont dû faire face, comme beaucoup, au confinement, déconfinement, puis établir des protocoles sanitaires stricts après chaque intervention du Gouvernement. Elles ont travaillé d'arrache-pied pour que les Audunois et Audunoises continuent de s'évader par la lecture.

Depuis le 1er décembre, la bibliothèque est accessible au public avec régulation afin de respecter la distanciation sociale. Les personnes à mobilité réduite sont, bien évidemment, prioritaires (Personne à Mobilité Réduite, femmes enceintes).

Les agents ont adapté leurs horaires d'ouverture pour pallier le couvre-feu mais cela peut-être modifié à tout moment en fonction des avancées de la crise et des décisions gouvernementales.

NOUVEAUX HORAIRES DUS AU COUVRE FEU		
LUNDI	FERMETURE	
MARDI	FERMETURE	14 H - 17 H
MERCREDI	9 H - 11 H 30	14 H - 17 H
JEUDI	FERMETURE	14 H - 17 H
VENDREDI	FERMETURE	14 H - 17 H
SAMEDI	9 H - 11 H 30	14 H - 17 H

Protocole sanitaire

- Port du masque obligatoire dès 6 ans.**
- Jauge de pers. maxi** (Défini par la bibliothèque sur place)
- Désinfection des mains obligatoire (gel hydroalcoolique à disposition).**
- Distanciation d'1 m à respecter.**

Veillons ensemble à la sécurité de tous...

- Je dois porter un masque si j'ai + de 6 ans dès l'entrée et durant tout mon passage.
- Je me lave les mains au gel hydro-alcoolique mis à disposition de manière systématique à l'entrée de la bibliothèque.
- Je respecte au moins 1 mètre de distance vis-à-vis des autres lecteurs et des bibliothécaires.
- Je viens seul(e), dans la mesure du possible : il y aura globalement moins d'attente, et je peux prendre avec moi les cartes de toute la famille.
- Je rends mes documents, j'en emprunte de nouveaux... mais je ne peux pas stationner plus de 10 minutes et lire, travailler ou jouer sur place : je me rattraperai plus tard !

Le service PRET A EMPORTER est en place



Au choix, vous pouvez :

➤ Aller sur notre site internet www.bibliotheque-audun-le-tiche.fr pour consulter notre catalogue ou réserver ce qui est disponible avant de nous appeler.

➤ Ou bien vous pouvez demander du sur-mesure en téléphonant du **mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h** à un agent de la bibliothèque qui sera ravi de vous conseiller : **03 82 91 28 12**.

➤ Ou encore demander **un sac surprise !**

Appelez-nous pour convenir d'un créneau pour venir récupérer les livres.

Si vous préférez nous envoyer un message, notre messagerie est à votre disposition :

bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr

Veillons ensemble à la sécurité de tous...

Pour que tout se passe au mieux le jour J, je viens seul(e) et avec mon masque, je rapporte mes anciens prêts dans un sac. Je respecte l'horaire qui m'a été attribué, j'attends dehors.

Si vous êtes en avance ou en retard, veuillez respecter la distanciation.

Gratuité de la bibliothèque

Lors du Conseil municipal du 17 décembre 2020, il a été soumis aux votes des élus, la demande faite par Elisa DENIS depuis de nombreuses années, d'acter la gratuité de la bibliothèque à tous les utilisateurs.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, l'adhésion n'est plus payante.

A ce même conseil, il a été proposé le portage à domicile de livres qui a également été accepté.

Portage à domicile à compter du 1er janvier 2021

La Bibliothèque Anne BLANCHOT-PHILIPPI, soucieuse de répondre aux attentes de ses usagers, propose ce service dans le cadre de ses missions.

Cette action s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque, temporairement ou définitivement.

L'objectif de la bibliothèque est de permettre à ses usagers de bénéficier de son offre culturelle en leur apportant à domicile des livres répondant à leurs goûts.

A chaque visite de nos bibliothécaires, une fois par mois, les livres lus sont repris, et de nouveaux sont déposés ; le prêt des documents peut être prolongé.

Ce service de portage sera suspendu en août et durant les fêtes de Noël (fermeture).

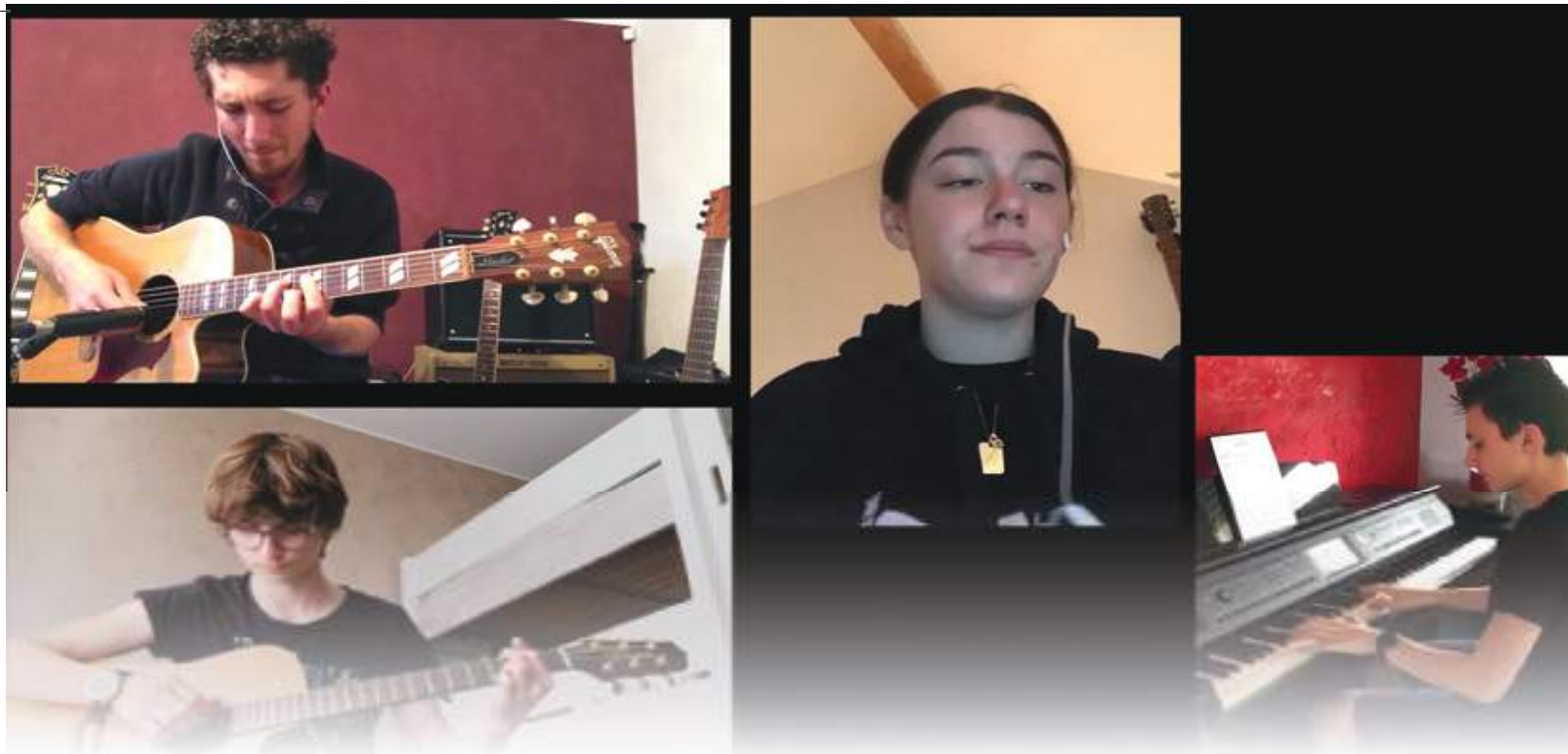
Toute personne intéressée est priée de se faire connaître auprès des agents de la bibliothèque.



Bibliothèque municipale d'Audun-le-Tiche



Tous les livres rendus (empruntés avant ou après le confinement) sont soigneusement désinfectés avec un produit virucide et placés en quarantaine pendant trois jours avant la remise en prêt / rayon.



Une saison particulière à l'école de musique «A ta portée»



Elle avait pourtant bien commencé, avec de belles journées d'inscriptions, l'implication dans de nombreux projets (Demos, FullSax, musiques actuelles...), des présentations d'instruments appréciées, des rencontres enrichissantes, des prestations en public, oui, oui, en public ! Puis est arrivé le confinement lié à la COVID...

Face à cette situation inédite et quelque peu perturbante, l'école de musique intercommunale A Ta Portée a vite su rebondir en proposant, comme cela est de rigueur désormais, des cours à distance.

Il a fallu pour les professeurs, les membres de l'association et les élèves, vite s'adapter et trouver l'outil adéquat.

Dans un premier temps, avec les moyens du bord, puis, petit à petit avec un seul et même outil, permettant de créer des classes virtuelles avec échange par vidéo, audio et texte.

L'inventivité et l'investissement de nos professeurs ont ainsi permis à la plupart des élèves de garder le contact avec eux et de continuer leur pratique instrumentale.

Des projets originaux ont été montés et ont donné lieu à de belles prestations qui ont, à n'en pas douter, mis un peu de baume au cœur en cette période compliquée.

Notamment en mai 2020, avec un des groupes de musiques actuelles qui a repris (chaque élève de son côté) le titre « Shallow » de Lady Gaga.

Ce travail a ensuite été monté par leur professeur pour en faire une vidéo que vous pouvez retrouver sur la chaîne Youtube de l'école de musique. *(photo en haut de page)*

Un second projet du même acabit a été réalisé sur le titre « Les mots bleus » en hommage à Christophe.

L'Orchestre Symphonique n'a pas été en reste avec, sur une proposition de Rémy Narozny, un montage de plus de 40 vidéos pour la reprise du titre « Hallelujah » de Leonard Cohen.

Une Batucada en ligne a également été réalisée. Elle est visible sur la chaîne Youtube de l'école.

Vous y trouverez également une reprise de « Starlight » du groupe Muse par un des groupes de musiques actuelles.



La majorité de nos élèves et de nos professeurs, ont ainsi, malgré le confinement, gardé le contact et proposé des réalisations de qualité que vous pouvez retrouver sur la page Facebook et/ou la chaîne Youtube de l'école de musique.

L'école a non seulement résisté, mais elle a également réussi à créer des moments de grâce, autour du partage, de l'amour de la musique, et cela dans le plus strict respect des distanciations physiques.

Bravo aux élèves et professeurs !

Christine JANISZ
Présidente «A ta portée»

Pour nous contacter :



<https://fr-fr.facebook.com/AtaPortee/>



www.ataportee.fr



<https://www.youtube.com/channel/UCvKjuLbGadlc5DOboqPuTpA>



Une Harmonie chamboulée mais toujours présente

L'année 2020 aura été chamboulante pour l'Harmonie municipale, comme pour beaucoup d'associations. En effet, elle a demandé à nos musiciens une certaine adaptation. Néanmoins, lors du premier confinement, ils ont pu se réunir dans une vidéo montée par leur chef Jean-Charles DEHAUSSY le temps de l'interprétation du morceau «Paint in Black» des Rolling Stones.

Après quelques semaines d'isolement, les répétitions ont pu reprendre pour le plus grand bonheur de tous, tout en respectant les mesures d'hygiène liées à la COVID-19 (distance de sécurité, nombre de musiciens limité, port du masque lors des déplacements, sens de circulation).

De plus, ce confinement aura permis à certains anciens membres de l'Harmonie de réaliser que la musique leur manquait. C'est le cas d'Olivier, tromboniste qui a fait son retour dans nos rangs lors de la reprise de septembre.

Ce virus n'aura tout de même pas empêché à notre orchestre de faire son concert annuel le 18 octobre dernier avec de petites nouveautés : diffusion du concert en live sur le Facebook de l'association et remise de médailles aux musiciens méritants de l'année.

Nous vous souhaitons une belle année et espérons vous revoir nombreux lors de nos prochains concerts !

Laure VAUDOIS

Secrétaire de l'Harmonie Municipale

Esch2022

Le 22 février 2022, la ville d'Esch-sur-Alzette va devenir la capitale européenne de la culture.

Dix communes du sud du Luxembourg et les communes de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette sont partenaires de l'évènement.



Le futur Pôle Culturel, surnommé désormais l'Arche, sera un lieu central dans les projets d'Esch2022.

Une vingtaine de projets sont en préparation côté français. Ils vous seront dévoilés prochainement !

Encore un peu de patience...

N'hésitez pas à consulter la page officielle de l'évènement culturel européen à ne pas manquer en 2022 : www.esch2022.lu

NOTRE VISION, NOTRE MISSION

En 2022, Esch-sur-alzette, deuxième plus grande ville du Luxembourg, sera la Capitale européenne de la culture avec 11 communes Pro-Sud et les 8 communes françaises de la Communauté de Communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette.

Chaque année, ce titre est décerné à deux villes ou régions de l'Union européenne. En 2022, Esch2022 partagera ce titre avec Kaunas, deuxième plus grande ville de Lituanie, et exceptionnellement avec une troisième ville, Novi Sad (en Serbie), en raison des décalages temporels liés à la COVID19.

La Capitale européenne de la Culture Esch2022 est un projet d'envergure qui s'étendra bien au-delà de la période comprise entre le 22 février et le 22 décembre 2022 et qui constituera la base d'un avenir durable empreint d'une identité encore plus affirmée et d'une économie renforcée sur tout le territoire Esch2022.

Esch2022 et les Terres Rouges représentent bien plus qu'une simple zone urbaine densément bâtie. Depuis des années, toute la région est en pleine mutation et a beaucoup à offrir : de nombreuses réserves naturelles, un monde de science et d'éducation, des sites préhistoriques, des attractions touristiques populaires ainsi que d'innombrables activités de loisirs et festivals.

Sous la devise «Remix Culture» et ses quatre sous-catégories, l'Europe, l'art, la culture, la nature et l'être humain soumis à la mutation sociale et numérique actuelle apparaîtront sous un jour nouveau et positif, de nouvelles synergies seront créées et les citoyens seront encouragés à participer activement au projet.

REMIX YOURSELF

L'objectif est d'apporter de nouvelles perspectives à nos vies en vue de renforcer ce sentiment d'identité commune et de confiance. L'acceptation de la diversité culturelle est la condition préalable à tout développement personnel. Inspirer et se laisser inspirer

REMIX NATURE

Prendre conscience de la beauté naturelle de la région, de ses transformations et de son évolution au fil du temps nous permet de porter un nouveau regard sur notre entourage. Esch2022 pose les fondements d'un avenir durable, collectif, socialement responsable et fiable.

REMIX ART

En plongeant dans des créations artistiques et des découvertes culturelles, nous créons un monde dans lequel nous pouvons nous arrêter, respirer et admirer.

REMIX EUROPE

Notre région transfrontalière nous offre l'opportunité de remettre en question la compréhension classique de l'Europe. Célébrons ensemble nos forces tout en surmontant nos faiblesses.

Esch2022 nous permettra de porter un nouveau regard sur la région en tant que destination culturelle et urbaine attrayante, de proposer de nouvelles offres et attractions, de renforcer l'identité régionale et d'accroître sa notoriété internationale.

Nous pouvons atteindre ces objectifs tous ensemble si nous parvenons à souligner les attraits de cette région.



ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE



Melissa Gautherin - Championne de France

Pour Chor'A Corps, 2021 s'annonce compliquée mais pas impossible



La saison 2019-2020 devait être importante pour l'association Chor'A Corps ; une saison spéciale pour fêter sa première décennie d'existence... mais qui aura été particulière en tous autres points...

Une belle année s'annonçait en janvier 2020 où Chor'A Corps a pu être partenaire de la Fédération Française de Danse pour l'organisation du championnat régional Grand-Est de danse jazz organisé à l'hôtel de Ville de Villerupt.

En catégorie juvénile, Sarah Srndovic obtient le titre de Vice-Championne de la région Grand-Est et Aliya Hnida décroche une médaille d'argent ; elles se qualifient au championnat de France avec Manon Dallamicaux qui finit à la 4ème place de la catégorie.

En catégorie Junior 1, Solynn Mayerus (4ème), Cassandra Srndovic (5ème), Solenn Raess (7ème) et Katell Donny (9ème) se sélectionnent également aux championnats de France ainsi qu'Amel Blessing (8ème) en catégorie junior 2.

En catégorie Youth, Mélissa Gautherin obtient le titre de Championne de la région Grand-Est en se hissant sur la 1ère marche du podium.

L'aventure continuait de plus belle en février 2020 avec la participation de ces danseuses aux Championnats de France de danse Jazz qui ont eu lieu à l'opéra théâtre de Metz.

Mélissa Gautherin a survolé la compétition dans sa catégorie et remporte le titre de Championne de France de danse jazz 2020.

En parallèle, l'ensemble des élèves de l'association se préparait à la création du spectacle "Sauvage" qui devait avoir lieu au théâtre d'Esch/Alzette. Les danseurs avaient repris le chemin du studio de danse qui a déménagé au laboratoire, fraîchement rénové.

Début mars, une partie des danseurs a pu tourner le teaser du spectacle au château de Hattonchâtel dans la Meuse. C'est la dernière fois que les danseurs ont pu danser ensemble avant le confinement.



Les danseurs au château de Hattonchâtel





*Photo réalisée par Martin Kubiak
pour le teaser
du prochain spectacle*

En effet, dès mi-mars, le studio a dû fermer ses portes avec la mise en place du confinement.

Alors qu'une merveilleuse saison s'annonçait, tout s'est effondré.

Malgré la situation, Chor'A Corps a mis en place un défi vidéo confinement, des concours sur sa page facebook et des cours en visio.

En septembre 2020, une exposition photo retraçant les 10 ans d'histoire a été mise en place à L'Arche lors de l'événement organisé par la CCPHVA. Retrouvailles intenses entre les danseurs et leurs professeurs qui ne s'étaient pas revus depuis plusieurs mois.

Une reprise motivante et pleine d'espoir qui s'est malheureusement arrêtée dès les vacances de la Toussaint. Dans l'air du temps, l'ensemble des cours ont été maintenus en visio...

2021 s'annonce être une année compliquée...

Mais "la vie ce n'est pas attendre que les orages passent, c'est apprendre à danser sous la pluie" (Séregue) ; alors pour cette saison qui s'annonce morose, Chor'A Corps continuera, dans la mesure du possible, à faire vivre son art.

Auréli GELMI
Professeur à Chor'A Corps

@photos par KUMA Photos et FX Photos





Le groupe obéissance - Niveau 2

Le club canin aux services des maîtres et de leurs compagnons



L'absence du maître sous la direction de Monia



Pongo et Céline à l'école du chiot

Tout d'abord, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2021 remplie de bonheur et surtout de santé.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre écoute concernant l'éducation de vos compagnons canins ainsi que pour les différents problèmes que vous pouvez rencontrer avec eux. Nous dispensons nos cours le samedi de 9h à 12h.

Nous acceptons actuellement 6 individus par groupe pour un moniteur.

Les séances sont préparées dans le pur respect des aptitudes de vos compagnons et bien entendu en fonction de leur niveau.

Par ailleurs, nous encadrons le groupe de recherche humanitaire le dimanche après-midi.

Nous nous rendons disponibles à d'autres moments, sur rendez-vous, pour les problèmes particuliers.

N'hésitez donc pas à nous contacter au 06 13 78 62 19 (Monia Badreddine - Vice présidente et monitrice du club) ou au 00 352 621494 315 (Dominique Minelli - Président de l'association et moniteur canin) ainsi que via la page Facebook «club d'éducation Canine d'Audun-le-Tiche»

Nous terminerons par une petite note civique et humoristique qui redorera l'image de nos compagnons à quatre pattes et surtout de leurs maîtres : la municipalité a investi dans des distributeurs de ramasse-crottes et ce, en libre-service, n'hésitez donc pas à les utiliser tout en pratiquant une activité sportive, si convoitée en ces temps difficiles...

Cours de yoga gratuit :

- Pliez vos jambes
- Gardez le dos droit
- Inclinez votre buste
- Et ramassez les **DEJECTIONS** de votre chien !

Bonne relaxation et nous l'espérons, à bientôt !

Dominique MINELLI
Président du club canin





Le Tai Chi Chuan

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 10 septembre 2020, nous avons présenté à la nouvelle adjointe aux sports, Mme Ingrid Joliat, notre club qui est rattaché à la JSA Omnisport en tant que section.

Notre professeur Patrice MORELLI est diplômé de tuina, acupuncture, pharmacopée à l'institut Ming Men de Nancy ; étant également diplômé fédéral à la FFKDA (D.I.F), il assure les cours dans une excellente ambiance.

Cette saison 2019/2020 a été particulière pour tous les sportifs, car marquée par le confinement et l'arrêt des cours à partir du 15 mars 2020.

Nous avons maintenu des contacts avec nos licenciés pendant le confinement par envoi de mails avec des cours enregistrés sur Youtube. Quand cela a été autorisé, selon une météo capricieuse et tout en respectant les distanciations, nous avons assuré des cours en extérieur avec les personnes intéressées.

Nous avons organisé gratuitement pour tous nos membres deux journées de stage dans le dojo :

- Une journée avec Cyril Oswald, massage doux ; et
- Une journée de Qi gong avec Dany Sargis.

Nous élargissons les propositions à nos licenciés avec des stages en extérieur à notre club :

- Lithothérapie à Verdun avec Martial Poupion ; et
- Découverte Aromathérapie, Sophrologie, Do-in, EFT, Makko Ho... avec le Centre San Tiao à Herserange.
- Nous saluons la bonne participation de nos adhérents à ces différentes activités.

Nos cours se tiennent le samedi matin 10h - 11h50 dans le dojo, deux cours d'essai gratuits sont proposés, avec facilité de paiement. Le cas échéant, nous acceptons les inscriptions pendant la saison.

Toutes les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur sont respectées conformément à la loi et au protocole sanitaire que nous avons rédigé.

Le Qi Gong est une pratique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise ; du chinois « Qi » signifiant « énergie / souffle » et « Gong » qui veut dire « Travail ». Le Qi Gong est donc le travail de l'énergie / souffle via le corps. Le Tai Chi est un art martial interne : cette discipline recherche un état d'harmonie entre le corps et l'esprit, un équilibre entre le « Yin » (l'énergie de la Terre) et le « Yang » (l'énergie du Ciel). Les méthodes de Tai Chi Chuan allient souplesse et force interne, appelée « Neijia ».

Edith ANCIAUX

Présidente du club de Tai Chi Chuan





La Covid-19 a fait beaucoup de mal à la JSA Karaté-Do

La saison sportive 2019-2020 s'est arrêtée à la mi-mars pour cause de Covid-19, ce qui a contribué à réduire de manière conséquente les résultats puisque toutes les compétitions, examens et passage de grades ont été annulés et cela s'est traduit par une fin de saison avec 14 médailles contre 38 précédemment !

Le début de la saison sportive 2020-2021 qui a démarré à la mi-septembre et malgré un protocole sanitaire adapté, le club a perdu 50% de ses effectifs et, en plus, les entraînements ont, de nouveau été stoppés après les vacances de la Toussaint.

Comme beaucoup de clubs, nous ne savons toujours pas quand la reprise aura lieu.

Je termine ces quelques lignes en souhaitant à toutes et tous une année 2021 qui vous apporte santé et bonheur en espérant que la vie reprenne normalement son cours.

Franco REA
JSA Karaté

La Zumba : un club plein d'entrain, prêt à tendre la main

Cette année avait plutôt bien démarré, tant au niveau de nos adhérents, que de nos activités.

Ceci nous a permis d'assurer avec nos amis de l'association portugaise le déroulement de la fête de Carnaval, salle Jean Moulin.

Nous avons organisé une soirée dansante avec nos différents clubs le 22 février à Errouville, juste avant le premier confinement qui nous a amené à stopper toute activité.

Patricia Wunsch, notre présidente, qui ne baisse pas les bras, a mis en place des cours gratuits en live, afin de garder le contact avec nos adhérents, et trois fois par semaine, elle assure un cours de Zumba en direct.



Après une timide reprise en juin, dans la plupart de nos clubs, avec la mise en place des gestes barrières et la limitation des élèves à dix par cours, nous avons pu, à la rentrée de septembre, grâce au soutien du service des sports de la ville et l'amabilité du président de l'association du tennis de table, qui a accepté de déplacer ses horaires, doubler nos cours. Ceci a permis à notre association une belle reprise .

Malheureusement, le deuxième confinement, suivi du couvre-feu, a de nouveau, mis à l'arrêt toute activité.

Toujours avec le sourire, notre présidente a repris les cours en live pour le plaisir des petits et des grands !

Yvon PEIXOTO
Secrétaire de Paty Z Dance

Le Bujutsu Ryu Audun : une activité encore méconnue

Le club propose de l'art martial interne et externe. Chacun est libre de pratiquer la forme qui lui convient. Il existe deux sections : un Karaté Mix/MMA et une section Tai Chi/Bien-être.



Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés de la ligue de l'enseignement, de la fédération française de karaté, de la fédération française de kickboxing, muay-thaï et un praticien en technique de toucher, massage de détente agréé par la fédération française de massage bien-être.

**Un pôle de compétences multiples au sein d'un seul club.
Nous proposons, l'élite des arts martiaux, le sport de combat du 21e siècle
le Modern Martial Arts de la FFK: le karaté mix.**

Le Karaté Mix est une synthèse martiale de l'ensemble des disciplines représentées au sein de la FFK, et qui réunit les composantes de percussion debout, projection, immobilisation et soumission. Cette discipline évolutive est enseignée dans un esprit de respect et de partage des valeurs sportives.

Le karaté mix permet également aux femmes de prendre confiance en elle et de se défendre de tous type d'agression. Un art-martial complexe mais ouvert dans lequel la stratégie est au service de l'efficacité. Le pratiquant doit être capable d'exploiter toutes les formes de combat et même d'en créer de nouvelles.

Le Karaté Mix, de par sa richesse technique et ses différentes formes d'approche pédagogique, s'adapte parfaitement aux hommes et aux femme de tous niveaux et de plus de 15 ans.

En opposition à cette dureté, il y a des cours de Tai-chi-chuan, Gi-gong et des stages bien être.



Nous proposons la pratique du style Yang. C'est un style qui privilégie les mouvements amples et les cercles verticaux. Les postures sont avec des bases larges qui facilitent l'ancrage au sol.

Ce style convient à tout le monde et à tous les âges. Il redonne souplesse, équilibre et bien-être physique. Il aide à réduire le stress. Les mouvements de tai-chi-chuan réactive le flux interne.

Des sessions d'essais permettent de couvrir la pratique du Tai-chi-chuan et du karaté mix. Pour les informations concernant les horaires, les cours, vous pouvez nous contacter :

Par mail : bujutsu57@gmail.com

Sur notre site : <https://bujutsuaudun.wixsite.com/website>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/BujutsuRyuAudun/>



Olivier GANDECKA
Président du Bujutsu Ryu



Le club de tir La Balistique a entrepris de gros travaux

Notre année sportive a été bouleversée par la pandémie de COVID-19, nous avons tant bien que mal réussi à participer à quelques challenges puis nous avons été arrêtés dans notre course aux compétitions.

Nous comptons 243 licenciés dont 13 jeunes et 7 ados. Mais tout ce monde n'a pas pu réaliser l'entraînement convenablement.

Par contre, nous avons commencé de très gros travaux au stand des carrières.

Le club house est le principal bénéficiaire dans ce changement, ainsi que les pas de tir, fenêtres, portes intérieures et extérieures. Une mise en conformité a été réalisée par la mise en place d'un accès handicapé.

Pour le stand plomb, nous avons commandé de nouvelles cibles électroniques qui vont faire le bonheur de nos licenciés quand ces derniers pourront enfin reprendre leurs activités.

Le comité, le président, vous souhaitent une bonne année sportive.



Frédéric MATTHIEU
Président du club La Balistique

Une nouvelle discipline sportive salle Jean Moulin

La société d'Escrime de Thionville (SET) a découvert Audun-le-Tiche lors d'une démonstration qui avait eu lieu, sous le chapiteau, à l'occasion de la remise des récompenses aux sportifs et bénévoles méritants.

Depuis des liens se sont créés et la SET a souhaité proposer aux Audunois et à la population environnante des cours d'escrime pour les jeunes.

La crise sanitaire a quelque peu mis un frein au démarrage de l'activité au printemps dernier mais ce n'était que partie remise puisque Thierry SPECK, le maître d'armes, a débuté les séances à la rentrée de septembre.



L'initiation à l'escrime se fait dès l'âge de 6 ans. Les jeunes se retrouvent salle Jean Moulin tous les mercredis de 16h à 17h30 pour les enfants et de 17h30 à 19h pour les plus grands.

La préparation et la sécurité des jeunes sont primordiales. La SET a donc mis à disposition des pratiquants tout le matériel nécessaire : veste spéciale escrime, protection du visage, épées en plastique avec embouts en caoutchouc.

Au programme : apprentissage des gestes et des déplacements de base.

L'activité semble plaire puisqu'une dizaine de jeunes y participent.

Malheureusement en suspens, comme toutes les associations sportives exerçant en salle, la SET a à cœur de reprendre les entraînements et de s'installer solidement sur la commune.





Verre J'espère : une association sollicitée

L'association audunoise Verre J'espère sillonne depuis de nombreuses années les routes du Pays-Haut et du Luxembourg afin de collecter le verre, de manière bénévole, pour soutenir financièrement la recherche contre le cancer.

Environ 56 tonnes de verre sont soulevées chaque mois. En 2019, 660 tonnes ont pris le chemin de l'usine de recyclage qui est située dans les Vosges ce qui a permis de reverser 10 000 € à la Ligue contre le cancer en début d'année passée.

En 2020, avec le premier confinement, il a été délicat pour les bénévoles d'intervenir car les tournées ont été stoppées. L'association a pu reprendre ses activités en mai.

Auparavant suppléée par le personnel communal dans les rues hautes de la ville, cette aide a malheureusement été interrompue obligeant les bénévoles à modifier leurs tournées de ramassage. Madame la Maire a reçu les membres de l'association afin de trouver avec eux une solution pérenne au ramassage du verre, toujours très attendu par la population. Elle leur a procuré une attestation de mission pour intérêt général leur permettant d'effectuer leur ramassage même en période de confinement.

Le 25 janvier 2021, respectueux des mesures sanitaires, c'est en petit comité que l'association Verre J'espère a remis un chèque de 20 000 € à Madame Graziella FUMAGALLI de la Ligue contre le Cancer de la Moselle au nom de tous les bénévoles.

Madame Josette HENRION, la présidente, « se réjouit que l'équipe ait pu poursuivre malgré la

pandémie et regrette que tous les bénévoles ne puissent être là ».

Elle lance un appel à la population afin de trouver de nouveaux bénévoles, ne serait-ce que quatre heures chaque mois et rejoindre ainsi les 24 membres qui composent cette joyeuse équipe.

A en voir les réseaux sociaux, la population apprécie grandement la démarche de Verre J'espère et ne tarit pas d'éloge à l'encontre des bénévoles qui travaillent durement.

Pour Madame HENRION « *ce chèque est le fruit d'un travail souvent perturbé mais toujours ardemment réalisé. C'est une immense fierté qui nous anime.* »



Calendrier de ramassage :

10 mars - 14 avril - 12 mai - 9 juin - 15 juillet - 11 août
8 septembre - 13 octobre - 10 novembre - 8 décembre



La jeunesse reprend le flambeau à la SAHLA

Suite à la démission de Claude HELF du poste de président de la SAHLA, l'assemblée générale de l'association a été avancée pour permettre l'élection d'un nouveau comité.

Seul Luca BRACCINI, ancien trésorier de l'association qui en connaît donc les rouages, s'est proposé pour le poste. Alain TRAUSCH le seconde au rôle de trésorier et Camille PROVENZANO gère désormais le secrétariat. Un coup de jeunesse pour cette association essentielle à la gestion du patrimoine local mais qui a les épaules pour faire face à la lourde tâche qui leur incombe désormais avec l'ouverture prochaine du musée archéologique de la ville.

Conférences et Visites

2020 avait pourtant bien commencé avec une conférence sur l'histoire de la frontière à la suite de la guerre de 1870.

En février dernier, Luca BRACCINI avait convié Monsieur Kevin GOEURIOT, Professeur d'histoire, qui a captivé l'attention de la salle théâtre du centre socioculturel qui était comble pour l'occasion.

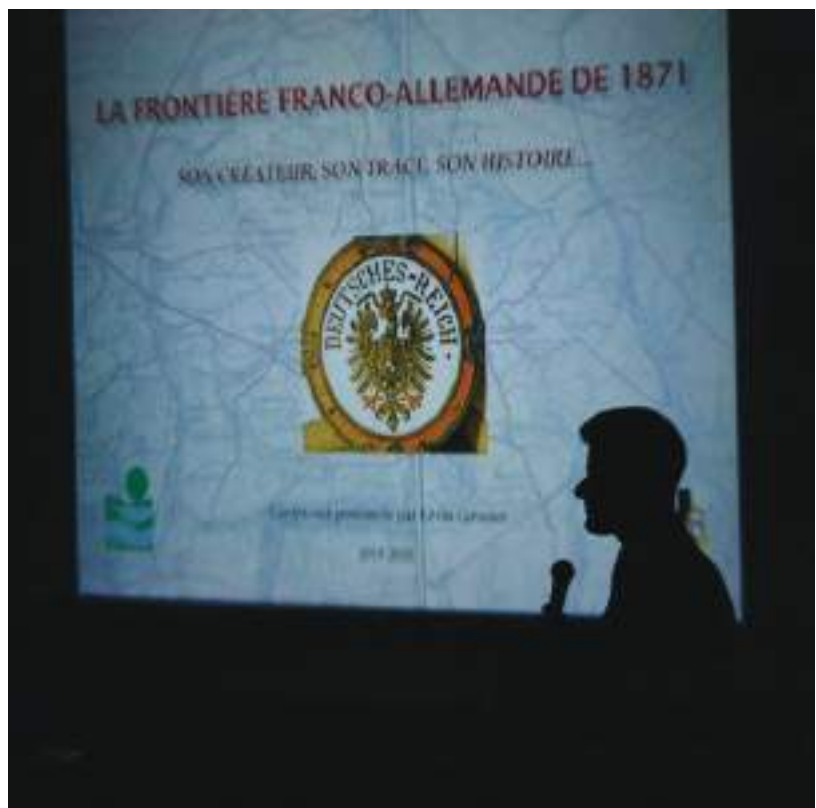
Il a longuement expliqué les conséquences territoriales du Traité de Francfort de janvier 1871.

Après la défaite militaire, l'Alsace et la Moselle se sont retrouvées sous le joug prussien, jusqu'en 1918.

Plus de 4000 piquets de bois ont alors été placés de Rédange jusqu'à la Suisse, puis remplacés par la France après le retour des régions annexées, par des bornes de pierre. Il ne reste que très peu de ces vestiges du passé.

C'était là également une façon de commémorer à notre niveau le 150ème anniversaire du conflit franco-prussien.

Cette conférence historique en appelle d'autres tant le passé du secteur est riche.



*Conférence Février 2020
Histoire de la frontière franco-allemande de 1871*



Journées du Patrimoine sur la nécropole

Malgré l'annulation des Journées Nationales de l'Archéologie en juin dernier, l'association a tenu à participer aux Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre dernier. La SAHLA a dû revoir son dispositif afin d'accueillir le public en cette période de crise.

Ainsi, deux visites par jour ont été programmées (à 14h puis à 16h). Le port du masque était obligatoire dès l'entrée sur le site historique. Les guides du jour ont ensuite fait découvrir, à la centaine de personnes qui ont fait le déplacement, les vestiges de l'une des plus grandes nécropoles mérovingiennes de l'est de la France. La copie de la croix pattée était exposée aux visiteurs. Exceptionnellement cette année, les historiens de la SAHLA ne se sont pas rendus à l'aqueduc romain.

Outre ces habituelles visites, la SAHLA a participé au projet de ballade contée transfrontalière orchestrée par le GECT et la CCPHVA. Les écrits de Jean-Baptiste KAISER sur les procès de sorcellerie dans la seigneurie d'Audun-le-Tiche transmis par la SAHLA ont grandement inspiré les comédiens de la compagnie du Gueuloir.

Un point sur le musée archéologique

L'ancienne municipalité a fait le choix d'inaugurer un chantier réceptionné sans réserve.

Ainsi, le 4 mars 2020, l'ancien temple protestant a ouvert ses portes aux élus et invités audunois pour découvrir l'avancée des travaux de rénovation.

L'occasion pour l'artiste peintre Jean-Luc MARÈS d'offrir à la ville une œuvre en hommage à Robert HABAY, qui fut président de la SAHLA durant de longues années et qui est décédé en 2019.

La nouvelle municipalité a découvert un chantier inachevé truffé de malfaçons. Elle a pris la décision d'investir pour près de 30 000 € TTC afin d'achever les travaux et d'organiser le passage des commissions de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour une parfaite mise aux normes du musée.

Après une année pas comme les autres, où la seule certitude était l'absence de toute certitude, les membres de la SAHLA (Société Audunoise d'Histoire Locale et d'Archéologie) vous ont préparé avec une grande application le futur Musée Archéologique d'Audun-le-Tiche.

L'association a dû adapter son activité afin de mener à bien le projet muséographique. L'implication de toute l'équipe des bénévoles a été remarquable ! Grâce au soutien de la municipalité, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du conservateur du Musée de la Tour aux puces de Thionville, Bruno TOUVERON, la SAHLA a achevé la mise en place des collections dans l'ancien temple Protestant.

L'exposition met en scène les découvertes archéologiques remarquables d'Audun-le-Tiche et alentours allant de la préhistoire au XVIII^e siècle avec la fondation de la faïencerie BOCH.

L'ancienne salle de culte au premier étage a entièrement été repensée de manière à pouvoir apprécier les lapidaires de tous les côtés.

Près de dix ans après la fermeture de l'ancien espace archéologique, ce nouveau musée se veut bien plus officiel, plus moderne et plus ambitieux. Le président a hâte de le présenter au public dès que la situation sanitaire le permettra.

Selon le contexte sanitaire et l'avancée des travaux, le musée archéologique devrait, normalement, ouvrir ses portes en 2021.



La croix pattée d'Audun-le-Tiche sous la rosace du temple





Une nouvelle association se forme : l'AMTR

L'Association Minière des Terres Rouges (AMTR) a vu le jour cette année.

Sous la houlette de son président, Nicolas GATTULLO, elle rassemble d'autres passionnés souhaitant faire perdurer la mémoire et le passé minier et à plus grande échelle l'exploitation minière de l'ensemble du Pays-Haut.

L'AMTR a pour projet de réhabiliter l'ancien puits de la mine Saint-Michel afin de faire découvrir le secteur au public, de créer un musée en mettant en avant le métier de mineur.

L'association souhaite permettre d'accéder aux galeries souterraines, inconnues de la population, hormis des anciens mineurs, par un parcours sécurisé et y organiser des expositions, des manifestations dans des endroits aménagés.

Soutenue par la nouvelle municipalité et par le Luxembourg, ce sont bon nombre de projets qui sont à l'étude actuellement.

Il est clair qu'une lourde tâche attend le président et son comité pour aménager le site et le mettre en conformité mais l'équipe de jeunes et d'anciens mineurs reste unie dans l'adversité.

Rappelons que la mine Saint-Michel était la plus grande mine de Lorraine et l'une des dernières de France à avoir fermé ses portes. Il est désormais temps pour celle-ci de renaître de ses cendres.



La Sainte-Barbe des mineurs

Les conditions sanitaires actuelles n'ont pas permis d'autoriser les festivités de Sainte-Barbe comme on les a connues jusqu'alors.

L'association des mineurs de l'ARBED et l'AMTR auraient aimé unir leurs forces à l'organisation de la manifestation mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Peu importe ce n'est que partie remise !

Nicolas GATTULLO a donc ouvert les portes du puits Saint-Michel le 4 décembre dernier. Madame la Maire y est descendue et a déposé une gerbe au pied de l'autel de Sainte-Barbe, en comité restreint.

Un autre dépôt de gerbe a été effectué le lendemain à la Stèle des Mineurs.



Un projet naissant avec le corps des sapeurs-pompiers

En septembre, pour la première fois, les sapeurs-pompiers du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux de la Moselle (GRIMP57) ont procédé à un exercice de sauvetage à plus de 90 mètres de profondeur.

Invité par l'AMTR et l'association des Anciens Mineurs de l'ARBED présidée par Jean-Baptiste FERRAI, le GRIMP a rassuré les organisateurs sur leur projet commun de musée.

Avec toutes les idées qui murissent depuis la création de cette jeune association, la présence du GRIMP va les aider dans l'établissement d'un système de sécurité pointu en mettant au point un plan d'évacuation adéquat.

En attendant les projets concrets, le carreau de la mine Saint-Michel servira de lieu d'entraînements aux sapeurs-pompiers. En effet, en novembre dernier le SDIS 57 a signé un partenariat avec la ville pour s'entraîner régulièrement sur le lieu du chevalement ainsi que dans la mine.

Les projets de l'AMTR comptent s'inscrire dans Esch 2022.



Création du Musée de la Mine Saint-Michel

APPEL AUX DONS

L'association travaille d'arrache-pied à préparer les galeries à la visite. Nous recevons un grand soutien mais nous avons encore besoin d'un coup de pouce supplémentaire afin de boucler notre budget et de vous présenter au mieux les belles collections que nous avons rassemblées.

Pour l'honneur et la mémoire de nos mineurs, fondeurs et travailleurs forcés, soutenez-nous !

Plusieurs moyens de paiement s'offrent à vous :

- Par virement, voici les coordonnées bancaires de l'association :

Nom du bénéficiaire : Association des Mines Terres Rouges

IBAN : FR76 1027 8051 2200 0206 2640 166

BIC : CMCIFR2A

Important : pour que nous puissions vous compter officiellement parmi nos généreux donateurs, merci d'indiquer dans le libellé : « Don », ainsi que vos prénom et NOM.

- Par chèque ou en espèces : Le contact est le président, M. Nicolas GATTULLO (adresse : 232, rue Jacques Prévert 57390 Audun-le-Tiche, tél. 06.36.83.44.80) à l'ordre de l'AMTR

D'avance, un tout grand merci pour votre mobilisation à vous toutes et tous.

L'AMTR recrute des membres ! Que vous soyez du métier, bricoleur... ou non, tout le monde peut participer à l'aventure ! Envoyez-nous votre demande à nicolas.gattullo@gmail.com ou directement via notre page Facebook. ✕



Association des Mines Terres Rouges - AMTR





Les mineurs mettent à l'honneur leur Sainte-Patronne

Cette année, Jean-Baptiste FERRAI, président des anciens mineurs des mines de fer de l'ARBED, n'a pu organiser, dans les mêmes conditions que par le passé, la célébration de leur Sainte Patronne.

Cette manifestation, qui mettait traditionnellement à l'honneur Saint-Eloi, patron des sidérurgistes et Sainte-Barbe, Patronne des mineurs, rassemblait en cortège l'harmonie municipale, le corps des sapeurs-pompiers, d'anciens mineurs et des élus locaux.

Compte tenu des restrictions actuelles, les deux saints patrons ont été fêtés séparément, en petit comité.

A l'occasion de la Saint-Eloi (le 1^{er} décembre), les associations des anciens mineurs de l'ARBED et l'AMTR se sont associées pour effectuer un dépôt de gerbe au Monument des Sidérurgistes, allée Lucien Schaefer.

Le 5 décembre, c'est à la stèle des mineurs située à proximité du stade Fauchère qu'un groupement d'anciens mineurs, accompagné de Monsieur le Curé, de Madame la Maire et de quelques adjoints ont effectué un dépôt de gerbes.

Madame la Maire, issue d'une famille de mineurs, y a tenu une rétrospective de ce que ce dur labeur avait apporté à la société tout en soulignant les nombreux sacrifices consentis par les « gueules jaunes » et en rendant hommage à toutes les personnes ayant travaillé au fond et à celles qui y ont malheureusement perdu la vie.

Généralement synonyme de retrouvailles, les différents protagonistes ont dû se contenter cette année du strict minimum en annulant cortège, messe et repas convivial.

Peiné mais tout de même optimiste, Monsieur FERRAI espère renouer les liens à la prochaine fête en l'honneur de Sainte-Barbe qui se déroulera début décembre.





Environnement : du changement !

Le mot de l'adjoint



Gautier BERERA
5^{ème} Adjoint
Adjoint à la transition
écologique,
à l'environnement et au
bien-être animal

La transition écologique n'est plus une option, c'est une nécessité absolue qui doit se faire avec l'ensemble des citoyens, dans une cohérence territoriale.

Avec les changements climatiques, la disparition d'espèces animales, la réduction de la biodiversité de nos forêts, la diminution de nos ressources naturelles et la pollution de celles restantes, il faut rapidement agir car il en va de l'avenir de notre ville, de notre planète et de la santé de nos habitants.

Il serait bon dans un premier temps d'installer un nouveau modèle économique et social en favorisant le local, en limitant le gaspillage et donc l'impact environnemental.

Je cherche à installer des bases solides en discutant avec la population et ainsi permettre à la ville d'Audun-le-Tiche d'entrer dans l'air du changement.

La transition écologique doit s'inscrire au cœur de la politique de la ville. Pour ce faire, nous travaillons avec acharnement sur un programme d'actions.

Depuis le début de notre mandature, Audun-le-Tiche a su œuvrer pour la nature, la transition écologique et les animaux.

Je suis conscient qu'il va falloir inscrire nos engagements dans la durée. Nous voulons tous que nos actions aient encore un écho après notre mandat. Dans 10 ou 20 ans, nous souhaiterions que les futures générations d'Audunoises et Audunois aient la fierté de vivre dans une ville respectueuse de son environnement.

Nous travaillons également pour que ce patrimoine naturel subsiste, se diversifie et résiste aux attaques du changement climatique et de l'activité humaine.

Je suis fier des convictions et des engagements de notre équipe et je souhaite que la commune soit un exemple et un moteur en matière de transition écologique.

Gautier BERERA
Adjoint à la transition écologique et à l'environnement

La protection animale

Lors de la campagne électorale, la liste de Viviane FATTORELLI a soutenu la charte L.214 s'engageant à mettre en place par le futur conseil municipal « une ville pour les animaux ».

Depuis l'élection, cette charte est suivie scrupuleusement puisque, entre autres, la présence d'animaux sauvages dans les cirques a été interdite.

A peine élu au poste d'adjoint à la transition écologique et à l'environnement, Gautier BERERA a dû faire face au scandale des jardins ouvriers à proximité de Belval avec des élevages illégaux et de la maltraitance animale. Un dur labeur qui n'est pas resté vain puisque plusieurs animaux ont pu être sauvés en instaurant une convention interdisant l'élevage.

Les jardins ouvriers ont enfin été mis aux normes.



Charte signée avant les élections par la future Maire



Visite aux jardins ouvriers

Gautier BERERA veille à la sécurité et au bien-être des animaux en collaboration avec les enquêteurs de la protection animale et les associations telles que l'APAV, par exemple, qui œuvre pour les chats errants.

La ville leur a alloué gracieusement un local pour y mettre les chats lors de leur convalescence avant leur adoption.

La municipalité travaille également avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de définir des zones de refuge pour les oiseaux, installer des nichoirs mais aussi des nids à insectes pour favoriser la biodiversité, avec des plantes mellifères pour nourriture.

RIP animaux

Lancé le 2 juillet dernier, le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour les animaux est une mobilisation unique pour changer durablement et profondément notre rapport aux animaux.

Un Référendum d'initiative partagée est un véhicule législatif qui peut permettre de soumettre des lois par voie parlementaire ou par voie référendaire, par une double action de soutien : dans un premier temps celui de 185 parlementaires, puis celui de 4,7 millions de citoyennes et citoyens.

Le texte du RIP pour les animaux porte 6 mesures :

- Interdiction de l'élevage en cage ;
- Interdiction des élevages à fourrure ;
- Fin de l'élevage intensif ;
- Interdiction de la chasse à courre, du déterrage et des chasses dites traditionnelles ;
- Interdiction des spectacles avec animaux sauvages ; et
- Fin de l'expérimentation animale.

Il est urgent de mettre fin à ces pratiques, qui devraient depuis longtemps appartenir à l'Histoire, tant notre connaissance des animaux et les consciences ont évolué.

Nature et pollution

Le collectif citoyen J'aime ma forêt

Il œuvre depuis de nombreux mois sur notre territoire et a permis, entre autres, la mise en lumière des problèmes de dépôts sauvages transfrontaliers et l'amplification des contrôles douaniers.

La médiatisation de la décharge de Rédange et l'allocution de Brahim HAMMOUCHE à l'Assemblée Nationale en février dernier sur cette thématique nous montrent que le sujet est pris au sérieux mais les mesures pour éviter ces dépôts restent inefficaces.

Il convient donc maintenant de relancer députés et sénateurs du secteur pour, enfin, obtenir les résultats escomptés.



Ce sont plus de 250 tonnes de déchets qui jonchent le terrain rédangeois depuis plus d'une année dont de nombreux produits ménagers polluants pour les sols, mais également des microparticules de plastique qui sont hautement toxiques et allergènes pour l'écosystème, pour les animaux sauvages venant fouiller dans ces dépôts, ainsi que pour les personnes vivant dans le périmètre.

La lutte contre les dépôts sauvages à Audun-le-Tiche

Pour Audun-le-Tiche, une diminution des dépôts sauvages a été observée. Toutefois, ils sont encore bien trop nombreux !

La ville a mis en place des caméras aux endroits stratégiques.

Une amende administrative de 1500 € a été votée en conseil municipal. Espérons que cette dernière calme les récalcitrants.



De plus, depuis novembre, des barrières ont été installées aux abords des forêts par l'atelier municipal afin de les protéger de futurs dépôts.

L'adjoint à l'environnement a organisé un grand nettoyage le 22 août dernier, dans le secteur du puits Saint-Michel.

Une quarantaine de bénévoles avaient répondu présents à cette action citoyenne qui a permis le remplissage de nombreux sacs poubelle.





Ilôt d'avenir : une plantation pour la forêt de demain en réponse aux changements climatiques

Gautier BERERA a pris contact avec l'Office Nationale des Forêts (ONF) pour instaurer sur le ban communal une zone test telle que le propose l'ilôt d'avenir. La ville est inscrite, non officiellement, à cette action qui avait déjà débutée.

La sécheresse de cet été met à l'épreuve les forêts françaises. En créant des "îlots d'avenir", l'ONF cherche à connaître les essences qui demain sauront résister aux climats plus chauds et secs.

Il s'agit de tester, en conditions réelles de gestion forestière, de nouvelles essences et provenances d'arbres dans tout le pays afin de pouvoir sélectionner les plus adaptées et augmenter le panel d'espèces. Un autre objectif à plus long terme est de pouvoir utiliser ces îlots pour récolter des graines adaptées aux conditions françaises issues de ces nouvelles essences d'avenir.

Un projet unique en France

Les îlots d'avenir sont un dispositif unique en France. Situés en pleine forêt, ces « laboratoires à ciel ouvert » permettent de recueillir, sur une diversité d'essences, des données sur la croissance des arbres, leur mortalité éventuelle, leur adaptation au terrain, au climat...

Ces analyses constituent un apport précieux pour les choix de gestion sylvicole.

Le Grand Est est précurseur dans le domaine puisque la forêt de Haye (54) teste de nouvelles essences depuis 2017. La prochaine campagne d'ampleur de plantations a débuté dans notre région à l'automne 2020 et se poursuivra jusqu'en 2022.

75 îlots de deux hectares, au sein desquels seront introduits 300 000 plants, sont prévus dans toute la région !

Les évènements écologiques



La ville s'engage, en collaboration avec la communauté de communes, à promouvoir également des évènements écologiques notamment la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) et la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD).

A ces périodes, vous pourrez suivre, principalement sur notre page Facebook, des astuces et d'autres informations en lien avec ces thèmes.



Déclaration des Droits de l'Arbre

La commune d'Audun-le-Tiche a adopté au Conseil Municipal du 28 janvier 2021 la Déclaration des Droits de l'Arbre.

Elle est l'une des premières villes de Lorraine à le faire. Cette charte a une symbolique forte et tente surtout de faire évoluer le regard et le comportement humain.

Une prise de conscience qui est déterminante pour le futur des « poumons de notre planète ».





DECLARATION DES DROITS DE L'ARBRE
proclamée, lors du Colloque, à l'Assemblée Nationale le 6 avril 2019

Article 1

L'arbre est un être vivant libre qui, dans des proportions comparatives, occupe deux milieux distincts, l'atmosphère et le sol. Dans le sol se développent les racines, qui capturent l'eau et les minéraux. Dans l'atmosphère croît le feuillage, qui capte le dioxyde de carbone et l'énergie solaire. De par cette situation, l'arbre joue un rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète.

Article 2

L'arbre, être vivant sensible aux modifications de son environnement, doit être respecté en tant que tel, ne pouvant être réduit à un simple objet. Il a droit à l'espace aérien et souterrain qui lui est nécessaire pour réaliser sa croissance complète et atteindre ses dimensions d'adulte. Dans ces conditions l'arbre a droit au respect de son intégrité physique, aérienne (branches, troncs, feuillage) et souterraine (rèseau racinaire). L'altération de ces organes l'affaiblit gravement, de même que l'utilisation de pesticides et autres substances toxiques.

Article 3

L'arbre est un organisme vivant dont la longévité moyenne dépasse de loin celle de l'être humain. Il doit être respecté tout au long de sa vie, avec le droit de se développer et se reproduire librement, de sa naissance à sa mort naturelle, qu'il soit arbre des villes ou des campagnes. L'arbre doit être considéré comme sujet de droit, y compris face aux règles qui régissent la propriété humaine.

Article 4

Certains arbres, jugés remarquables par les hommes, pour leur âge, leur aspect ou leur histoire, méritent une attention supplémentaire. En devenant patrimoine bio-culturel commun, ils accèdent à un statut supérieur engageant l'homme à les protéger comme « monuments naturels ». Ils peuvent être inscrits dans une zone de préservation du patrimoine paysager, bénéficiant ainsi d'une protection renforcée et d'une mise en valeur pour des motifs d'intérêt esthétique, historique ou culturel.

Article 5

Pour répondre aux besoins des hommes, certains arbres sont plantés puis exploités, échappant forcément aux critères précédemment cités. Les modalités d'exploitation des arbres forestiers ou ruraux doivent cependant tenir compte du cycle de vie des arbres, des capacités de renouvellement naturel, des équilibres écologiques et de la biodiversité.

Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation au niveau national.



Une naissance, deux arbres !

Chaque bébé audunois devient le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance.

Une naissance = un arbre, c'est l'égalité simple et vertueuse qui va être mise en oeuvre à Audun-le-Tiche. Un moment convivial, symbolique et bénéfique pour l'éducation à l'environnement.

Audun-le-Tiche veut marquer toutes les naissances de ses concitoyens par la plantation d'un arbre. L'initiative a vu le jour en ce début d'année 2021 grâce à un partenariat avec le commerce local Point Vert et l'Office National des Forêts.

Le Crédit Mutuel a souhaité participer à cette action. Ainsi, **la banque va offrir un second arbre** à chaque enfant venu au monde.



Affiche utilisée lors de l'annonce de l'évènement

- la plantation d'arbres sur un terrain exposé aux aléas climatiques permet de diminuer les risques de catastrophes naturelles (inondation, sécheresse...)

- les habitants de la commune veillent sur les arbres, par leur passage régulier et leur communication sur l'opération, et diminuent ainsi le risque de vandalisme.

Il s'agit là d'une initiative peu coûteuse pour la commune mais avec une symbolique forte et plutôt efficace.

La ville d'Audun-le-Tiche invite d'ailleurs d'autres communes du secteur à en faire de même, cela participerait au reverdissement de la France.

En 2019, la ville comptait cinquante naissances. En 2020, un peu moins.

Comment cela fonctionne ?

A chaque nouvelle naissance déclarée en mairie, les parents recevront l'information qu'un arbre sera planté. Cet arbre portera le prénom de l'enfant.

Au-delà de l'aspect symbolique et de la joie procurée par cet évènement, c'est un ensemble de bénéfices, pour la jeunesse et l'environnement :

- dans un monde où les enfants sont de plus en plus détachés de la nature et des services qu'elle offre, ceux-ci vont mieux comprendre d'où vient une grande partie de notre alimentation (en choisissant un arbre fruitier par exemple) ;
- l'enfant est sensibilisé à l'importance de préserver un arbre fruitier qui lui fournira ensuite des fruits, sains et sans pesticides, gratuitement et simplement ;
- c'est davantage de fleurs et donc de pollinisateurs, un plus pour la biodiversité ;
- la plantation d'arbres permet de fixer le carbone atmosphérique et contribue à la diminution de la concentration en gaz à effet de serre ;
- la plantation d'arbres est un excellent moyen de diminuer la pollution atmosphérique, notamment dans les villes exposées à la pollution ;



Signature du partenariat avec le Crédit Mutuel, représenté par Elvio FORMICA

Le brûlage des déchets

Après plusieurs signalements récents, nous vous rappelons que brûler des déchets est strictement interdit et que les contrevenants s'exposent à une amende.

En revanche, il est bien plus utile de les utiliser.

En effet, les déchets verts peuvent être compostés pour enrichir le sol de vos cultures ou broyés de manière à les utiliser sous forme de paillage. Une idée parmi d'autres afin d'économiser de l'eau, de préserver cette ressource et de réaliser des économies. Nous allons vous expliquer pourquoi :

Les déchets verts, de quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse ;
- des feuilles mortes ;
- des résidus d'élagage ;
- des résidus de taille de haies et arbustes ;
- des résidus de débroussaillage ; ou
- des épiluchures de fruits et légumes.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ;
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchèterie ou collecte sélective).

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre ;
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services municipaux en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Si vous êtes dans l'obligation d'évacuer ces déchets, il vous est possible de les déposer à notre déchèterie communautaire accessible depuis la RD16 en quittant Audun vers Aumetz.

Pour rappel, voici quelques informations pratiques concernant notre déchèterie : <http://www.ccphva.com/decheterie>

Pour information, le port du masque est obligatoire jusqu'à nouvel ordre et la fermeture des portes s'effectue 15 à 30 minutes avant l'horaire de fermeture du site selon l'affluence.

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, vous pouvez contacter le pôle environnement de notre communauté de communes par téléphone au 03.82.54.32.63.

Par votre civisme, vous êtes acteur de votre bien-être et de celui de vos voisins.





Une benne à déchets verts

La municipalité a mis en place une benne à déchets verts, installée par la société MCA d'Audun-le-Tiche le jeudi 8 janvier 2021 sur le parking du cimetière, cette benne est restée à demeure jusqu'au lundi suivant.

Elle a permis aux habitants d'y déposer leurs sapins de Noël naturels.

Une action qui a su rendre service à la population puisqu'en quelques heures, la benne était déjà bien pleine.

Certains sapins ont ensuite été déposés, par les agents de ville, à Ottange, chez une détentrice de chèvres, ces animaux raffolant manger les branches de conifère.



Recyclage

Des bacs pour la récupération des piles et des lunettes usagées sont également disponibles en mairie.

- ☑ Pour le téléthon : piles
- ☑ Pour le Lions clubs de France : vieilles lunettes

Vous pouvez désormais également déposer vos bouchons en plastique pour l'association « les bouchons d'amour » pour aider les personnes avec handicap dans l'achat de matériel comme des fauteuils, mais également vos canettes et couvercles en acier pour l'association « L'Alu du cœur » pour aider les personnes cardiaques.



Bornes de propreté

Des bornes de propreté vont être installées à plusieurs endroits stratégiques dans la ville.

La première borne est visible devant l'école Marie Curie. Elle comprend un distributeur de sacs pour déjections canines et une poubelle.

Quatre autres bornes vont suivre prochainement : Place du Château, Parc Clémenceau, ...

Des canisacs ont également été mis gratuitement, et en libre-service, à la disposition des propriétaires de chiens dans le hall de la mairie.

N'hésitez pas à vous en servir, un paquet de 10 sacs est autorisé par famille !



L'environnement et la CCPHVA

Il est important que la ville travaille en cohésion avec la communauté de communes et les communes en faisant partie.

Elle permet d'additionner les résultats sur tout le territoire et plusieurs projets ont retenu toute notre attention :

- L'installation de composteurs comme nous avons déjà pu le voir sur la commune d'Aumetz par exemple ;
- Projet de charte Zéro déchet pour les commerçants ; et
- Le projet ECLOR* : il s'agit d'une plateforme numérique adaptée au périurbain qui va bouleverser les usages des services publics à la fois pour ceux qui les fournissent mais aussi pour les citoyens qui en bénéficient.

Cela permettra d'avoir un territoire durable en matière d'écologie.

Dans le cadre de ce projet, la CCPHVA et ENGIE Solutions ont présenté et signé, le jeudi 21 janvier 2021, le Marché Public Global de Performance au service d'un éclairage public rénové, plus performant, économe et à la pointe de la technologie. L'ensemble du parc des canaux délabrés sur le territoire sera connecté et de nouveaux usages seront déployés (caméras, bornes Wi-Fi, ...).

**Plus d'informations dans notre article sur le sujet (p.63).*



Crédit photo : Emmanuel CLAUDE | FOCALIZE

Ça commence par nous : 120 défis citoyens pour réduire son impact sur l'environnement

La CCPHVA est partenaire des défis citoyens « Ça commence par nous », un grand challenge national d'un an pour apprendre à réduire notre impact sur l'environnement.

Leur but est de changer progressivement nos habitudes de manière ludique, collectivement, pour tendre vers un monde plus durable, résilient et solidaire.

Depuis le 2 janvier 2021, chaque mois, 10 défis vous seront proposés pour vous accompagner à :

- réduire fortement votre quantité de déchets ;
- favoriser l'économie locale ;
- développer des liens et l'entraide entre les habitants ;
- favoriser la biodiversité ; et
- privilégier le faire soi-même.

Voici les **10 défis** proposés, par exemple, au mois de janvier :

1. *Je calcule mon impact écologique pour savoir combien de planètes je « consomme » via le site : <https://www.wwf.ch>, rubrique calculateur d'empreinte écologique*
2. *En cas de besoin d'achat d'un objet, j'essaye de le trouver d'occasion (recycleries, associations, sites internet de vente entre particuliers...).*
3. *Je me renseigne auprès de mon intercommunalité pour ne plus faire d'erreur de tri sélectif (Les habitants de la CCPHVA peuvent contacter l'ambassadeur du tri par mail à ambassadeur-de-tri@ccphva.com ou par téléphone au 03 82 54 32 63)*
4. *Je me procure 2 nouveaux aliments produits dans ma région.*
5. *Je persuade au moins 5 personnes de mon département de participer au challenge.*
6. *Je supprime mes mails inutiles et vide ma corbeille et je me désabonne des newsletters inutiles.*
7. *Je remplace mon gel douche par un savon solide sans huile de palme.*
8. *Je ramasse au moins 10 déchets dans ma rue si possible en collaboration avec d'autres habitants de ma commune (par exemple le premier dimanche à 14h rendez-vous sur la place la plus proche).*
9. *Je me rends au moins une fois sur le marché ou producteur du coin avec mes sacs de courses pour acheter des produits de saison.*
10. *Je mets de côté mes contenants vides (vaporisateurs, pots à confiture, bidons de lessive...) pour les futures fabrications de produits maison.*

Vous aussi, vous avez envie d'y participer ?

Il est encore temps de vous y inscrire en cliquant sur les liens du groupe national : <https://www.facebook.com/groups/ccpnfrance> et du groupe local : <https://www.facebook.com/groups/ccpnlorraine/>

➔ Envie d'en apprendre plus sur cette démarche ?

Vous retrouverez toutes les informations sur le site suivant : <https://cacommeceparnous.org>



Et si **2021** était l'année du changement d'habitudes ?

En partenariat avec le groupement citoyen
Ça commence par nous

Votre **communauté de communes**
souhaite vous proposer chaque mois

10 défis simples et progressifs

afin de réduire l'impact que nous avons sur l'environnement
et dynamiser notre économie locale.

Ce grand challenge national débutera
le 2 janvier 2021 et durera **1 an**

Vous aurez également la possibilité d'entrer en contact avec des groupes locaux
(dès novembre 2020) et de valider vos défis via le site www.cacommeceparnous.org
afin de porter fièrement les couleurs de votre département !



Retrouvez-nous
sur Facebook !



www.cacommeceparnous.org



L'atelier de Joanne

Drive Zéro Déchet



Le zéro-déchet arrive à Audun-le-Tiche



L'Atelier de Joanne est une épicerie zéro-déchet exclusivement en ligne qui verra le jour au printemps 2021 à Audun-Le-Tiche.

Ce Drive Zéro-Déchet vous permettra, de réduire vos déchets grâce à l'utilisation de contenants réutilisables et de consommer des produits sains, de qualité et locaux, mais pas que ...

A l'Atelier de Joanne vous trouverez des produits frais, œufs, fromages, yaourts, fruits et légumes de saison, des produits secs sucrés et salés, des boissons, des produits d'hygiène & ménagers et des accessoires zéro-déchet.

Comment ça marche ?

1. Vous commandez en ligne, vous choisissez le jour et l'heure de retrait de votre commande
2. Joanne prépare votre commande
3. Vous récupérez votre commande dans des contenants réutilisables et consignés
4. Vous rapportez les contenants, votre compte est crédité du montant des consignes rendues
5. Après lavage et désinfection, les bocaux sont re-remplis et retournent dans le circuit

Mais qui est Joanne ?

« Une enfance heureuse à la ferme, un parcours professionnel résolument tourné vers l'industrie laitière et une folle envie de créer ma propre entreprise. Un besoin de mieux consommer, de réduire mes déchets et de transmettre des valeurs qui me sont chères ! »

Il ne vous reste que quelques jours pour participer au financement participatif sur la plateforme Miimosa, pour cela rien de plus simple :

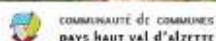
- Rendez-vous sur internet ;
- Entrez « Miimosa, L'Atelier de Joanne » dans votre barre de recherche ;
- Remplissez le formulaire d'inscription ;
- Cliquez sur le montant que vous souhaitez investir ;
- Et voilà le tour est joué, vous avez participé au développement d'un projet dont vous partagez les valeurs !

Et pour vous remercier de vos contributions, de belles contreparties vous attendent !

La date d'ouverture, l'adresse exacte du point de retrait, l'adresse du site E-commerce vous seront communiqués en temps voulu, encore un peu de patience ...

Pour en savoir plus suivez « **L'Atelier de Joanne, Drive Zéro-déchet** » sur les réseaux sociaux.





Crédit photo Dark M Studio

Un point informations sur la communauté de communes CCPHVA

Le nouveau conseil communautaire a été installé le 12 juillet 2020. M. Patrick Risser, de la commune d'Aumetz, a été élu Président de notre communauté de communes.

M. Claude Bocek, qui représente notre commune, a été élu 3^{ème} Vice-Président et compte parmi ses attributions le développement économique. Les élus audunois ont repris une place décisive et sont très actifs au sein des instances.

L'éclairage public :

L'éclairage public sera connecté au projet de Smart City dénommé ECLOR (territoire intelligent). Il s'agit d'une première en France.

Cette plateforme pilotera le service d'un éclairage connecté, rénové, plus performant, économe et à la pointe de la technologie. L'objectif est de réaliser plus de 70% d'économie sur tout le territoire. Cette infrastructure permettra à la fois de créer des données pour la plateforme ECLOR et d'alimenter 24h/24 d'autres équipements comme des objets connectés, caméras, bornes Wi-Fi, au service des habitants. Les usagers auront accès au portail depuis un ordinateur ou un smartphone pour connaître par exemple le temps réel d'attente aux déchetteries, d'activer des options de partage éco-citoyen (objets, co-voiturage, etc.), de faire des signalements de dépôts sauvages ou encore de consulter le trafic routier en temps réel.

La collectivité pourra de son côté intégrer des alertes (météo, sécurité routière, etc.) ou encore contrôler à distance l'éclairage public. Les solutions proposées s'inscrivent dans une logique de développement durable, répondant aux enjeux des citoyens et des élus en s'appuyant sur des partenariats locaux. Le marché sera déployé cette année. Nous travaillons étroitement avec la CCPHVA sur ce projet.



Signature du Marché Public entre la CCPHVA et ENGIE Solutions le 21 janvier 2021

Crédit photo : Emmanuel CLAUDE / FOCALIZE

La fibre :

Vous êtes très nombreux à nous interpellier sur ce sujet et à juste titre ! La période de confinement et l'extension du télétravail ont rendu encore plus urgent et essentiel le déploiement du Très Haut Débit sur notre commune.

Comment peut-on parler de territoire intelligent et ne pas disposer de la fibre ?

Nous faisons notre maximum pour que le Très Haut Débit soit déployé sur notre commune dans les meilleurs délais. Les instances de Moselle Fibre ont été renouvelées au mois de septembre dernier.

Début août, nous avons interpellé le Président de Moselle Fibre pour savoir dans quelles conditions, à quel prix, et surtout dans quels délais se ferait le rattachement de notre commune à la fibre.



Comme nous le craignons déjà lors de la campagne électorale, nous n'avons pas pu nous rattacher au premier marché de déploiement par un avenant car le marché était clôturé.

Il nous faut donc passer par un deuxième marché qui n'a pas encore été lancé et cela prendra un certain temps. Ce qui est sûr à ce stade, c'est que les subventions octroyées dans le cadre du premier marché ne seront pas toutes pérennisées.

Rappelons que le premier déploiement n'a rien coûté aux communes de la CCPHVA qui ont été fibrées (la prise coûtait alors 400 EUR par habitant et a entièrement été couverte par les subventions et la participation de la CCPHVA).

Mais nous avons raté le coche !

Selon les dernières estimations, les derniers coûts des prises à charge de la communauté de communes estimés par Moselle Fibre varient entre 650 à 850 EUR selon la pérennisation ou non de certaines subventions.

La CCPHVA interviendra pour le financement de notre commune à la même hauteur qu'elle l'a fait pour les autres communes. Le reste à charge nous incombera.

Il nous faudra par conséquent provisionner dans le budget communal des montants très conséquents pour le déploiement sur Audun-le-Tiche, de l'ordre de 700000 à 800000 euros.

Nous devons avoir un entretien avec la Directrice de Moselle Fibre qui, espérons-le, sera en mesure de nous fournir plus d'informations que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Dès que l'occasion nous en est donnée, soyez assurés que nous manifestons notre volonté de voir enfin ce projet concrétisé sur notre commune.

Les commerçants



Julien MOSCHETTI, Madame la Maire
et Claude BOCEK

Nos élus, notamment à l'initiative de Monsieur Claude Bocek, se sont engagés pour soutenir le commerce local.

A cet effet, nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Julien Moschetti, opticien à Audun-le-Tiche et représentant des commerçants de notre commune, pour son investissement et son engagement.

Une initiative a été lancée pour mettre en réseau tous les commerçants et artisans de notre territoire.

Nous sommes allés à la rencontre des commerçants pour échanger avec eux sur les difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis le premier confinement.

Les élus de la CCPHVA se sont mobilisés pour manifester leur soutien et apporter des solutions concrètes :

- Relancer l'association des commerçants à Audun-le-Tiche et entamer une coopération avec celle de Villerupt;

- Mettre en place un observatoire pour identifier les commerces en difficulté avant le dépôt de bilan, créer un collectif et offrir des perspectives, ainsi qu'un accompagnement juridique ;

- Mettre en place une plateforme de e-commerce gratuitement pour tous les commerçants et artisans de la CCPHVA.

Depuis, de nombreuses réunions ont eu lieu.

Une cagnotte Leetchi a également été mise en ligne pour venir en aide aux artisans et commerçants du territoire du Pays-Haut-Val-d'Alzette.



Pole culturel : ouverture du chantier au public

Les 4 et 5 septembre 2020, la CCPHVA a organisé une action de préfiguration du nouveau centre culturel en construction sur le site de Micheville dans le but de dévoiler son nom, choisi par la population.

Les compagnies Deracinemoa et Motus Modules ont su s'approprier l'histoire du territoire pour la retranscrire de manière spectaculaire et poétique. Les lettres ARCHE sont ainsi apparues sur le mur, sous la surveillance de Piot, indiquant aux spectateurs présents (800 sur le weekend), l'identité du lieu.

Pendant ces deux journées, outre la découverte de l'architecture du bâtiment ainsi que du hall d'entrée, le public a pu échanger avec les bénévoles présents à différents stands et lors des animations prévues par les organisateurs.

La Bubble Radio de la MJC, l'AMTR, la SAHLA, le Fab Lab ou encore Chor'A Corps ont participé à l'évènement. L'association de danse audunoise a d'ailleurs proposé une exposition photos ainsi qu'une démonstration chorégraphiée.

L'édifice devrait ouvrir ses portes fin 2021 et être prêt pour Esch2022.



La balade d'Alzette Belval : les procès de sorcellerie du bassin de fer

La coopération franco-luxembourgeoise en 2020

Le GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) Alzette Belval travaille au développement d'une agglomération transfrontalière. A ce titre, il intervient dans différents domaines : mobilité, sport, stratégie territoriale, culture, tourisme, ... Même si la crise sanitaire a mis en « pause » certains projets, la coopération transfrontalière s'est poursuivie en 2020.

Poursuite des aménagements sur le site d'escalade d'Audun-le-Tiche

Les falaises d'Audun-le-Tiche, situées à la sortie de la commune en direction d'Aumetz, offrent un terrain de jeu exceptionnel pour les amateurs d'escalade, tant français que luxembourgeois.

Le groupe de travail transfrontalier constitué des clubs d'escalade de Thionville, de Dudelange, du club de spéléologie d'Ottange et les fédérations françaises et luxembourgeoises d'escalade ont poursuivi leurs échanges et ont pu avancer sur l'aménagement du site. Les falaises continuent d'être nettoyées et aménagées sur le secteur BOHR (extension du site), pour encore plus de sécurité.

Cette partie du site d'escalade (qui sera un terrain d'aventure) reste pour l'instant fermée au public mais les développements vont bon train.

Parallèlement, les aménagements se sont poursuivis avec notamment l'installation de toilettes sèches sur le site, financées par le GECT Alzette-Belval dans le cadre du projet INTERREG V Grande Région « Alzette Belval vivons ensemble », et par la commune de Schifflange. Elles ont été installées par le groupe de travail et des jeunes de la maison des jeunes de Schifflange en novembre 2020.

La coopération transfrontalière sur le site se poursuivra encore en 2021.

Atelier jeunes dans le cadre de la mission pré-IBA Alzette Belval



Une balade sensitive à l'attention des jeunes de la MJC d'Audun-le-Tiche et de la maison des jeunes de Schifflange a eu lieu en octobre 2020.

La manifestation, organisée en collaboration avec la mission de préfiguration pré-IBA et les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) 54 et 57, avait pour objectif de faire prendre conscience aux jeunes de l'environnement transfrontalier dans lequel ils vivent, notamment par l'activation des différents sens (ouïe, vue, odorat, notamment).

La balade a démarré à la gare d'Esch-sur-Alzette jusqu'à Audun-le-Tiche via la réserve naturelle d'Ellergronn.

Une restitution était prévue à l'arrivée.

Qu'est-ce que l'IBA (internationale Bauausstellung) ?

Il s'agit d'une opération d'envergure d'intérêt transfrontalier. C'est un dispositif d'accompagnement du développement de grandes opérations d'aménagement qui fait appel à la coopération et la participation des citoyens vivant sur son territoire. L'IBA Alzette Belval permettra de structurer notre agglomération transfrontalière (GECT – Groupement Européen de Coopération Territoriale) et d'intégrer des projets architecturaux et urbanistiques communs de part et d'autre de la frontière. Ce projet s'inscrit aussi dans la transition écologique.



A l'issue de la mission de préfiguration qui durera deux ans, ce projet s'étalera sur une décennie.

Nous avons déjà rencontré à deux reprises les équipes de l'IBA (architectes et urbanistes) pour définir ensemble les développements possibles sur notre commune.

Pour nous, la coopération transfrontalière est un enjeu majeur de développement. A nous de savoir miser sur les atouts qu'offre la position stratégique de notre commune.

La balade d'Alzette Belval : les procès de sorcellerie du Bassin de Fer.

Depuis 2016, le GECT Alzette-Belval organise une manifestation transfrontalière à l'occasion des journées européennes du patrimoine, en collaboration avec les acteurs locaux.

Pour l'édition 2020, une manifestation originale était proposée : une balade contée transfrontalière entre Rédange et Schifflange, à pied et en train. L'histoire était racontée par le collectif d'auteurs « le Gueuloir » asbl basé à Esch-sur-Alzette et mis en musique par l'école de musique intercommunale du Val d'Alzette « A ta portée ».

L'histoire était basée sur des faits réels, transmis par la Société Audunoise d'Histoire Locale et d'Archéologie (SAHLA).



Fin du projet INTERREG V Grande Région « Alzette Belval, vivons ensemble ! »

De juillet 2016 à décembre 2020, le GECT Alzette Belval a été le bénéficiaire chef de file du projet « Alzette Belval vivons ensemble » soutenu par le programme INTERREG V Grande Région. Le projet visait à accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de projets transfrontaliers, la création de synergies et à garantir un accès équilibrés aux services et équipements au sein d'une agglomération ouverte et sans frontières !

Et concrètement ?

Le projet "Alzette Belval vivons ensemble !" c'est plus de 40 actions transfrontalières, 500 acteurs locaux impliqués et plus de 5000 participants. Il a concerné l'ensemble des thématiques liées au vivre ensemble : culture, tourisme, sport, jeunesse, jardinage, ainsi que des manifestations grand public, telles que des randonnées transfrontalières ou des activités transfrontalières organisées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Le projet, c'est également des publications comme la mise en ligne d'une cartographie interactive reprenant l'ensemble des associations et équipements de loisirs d'Alzette-Belval (mars 2018), ou encore la publication d'un dépliant touristique transfrontalier et sans frontière (août 2019).

Une clôture en vidéo

Le contexte actuel ne permettant pas d'organiser une manifestation de clôture festive et conviviale, le GECT Alzette-Belval a fait réaliser une vidéo bilan présentant plusieurs actions organisées durant le projet, et ce, afin de remercier l'ensemble des participants au projet. La vidéo est disponible en français et en luxembourgeois sur le site du GECT Alzette-Belval : <http://gectalzetebelval.eu/avec-le-soutien-dinterreg-va-grande-region/alzette-belval-vivons-ensemble/> et sur la page Facebook du GECT.

Le projet INTERREG « Alzette Belval, vivons ensemble ! » a permis de créer de nouvelles synergies et de nombreux et riches échanges. Il est terminé, mais la coopération franco-luxembourgeoise continue. Le GECT Alzette-Belval se tient à la disposition des acteurs locaux pour poursuivre et renforcer les échanges transfrontaliers.

Ensemble, construisons l'agglomération transfrontalière d'Alzette-Belval !

N'hésitez pas à nous contacter contact@gectalzetebelval.eu

La vidéo est financée dans le cadre du projet INTERREG V Grande Région « Alzette Belval vivons ensemble ! ».





L'analyse transfrontalière

Dès le début du mandat, nous avons été invités par le bourgmestre et le collège échevinal d'Esch-sur-Alzette. Nous les remercions pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé. Nous avons eu l'opportunité de discuter de l'avenir de notre territoire transfrontalier et des possibilités de développement à venir.

Ancienne piscine ERA (collectif Esch-Russange-Audun)

Nous avons décidé de mettre en place un comité de pilotage afin de requalifier les anciens bassins de la piscine ERA et d'offrir un lieu de baignade. Nous n'en sommes qu'aux prémices et les comités de pilotage ont dû être mis entre parenthèses en raison de la crise sanitaire, si bien que nous ne sommes pas en mesure de vous fournir plus d'informations pour l'heure, mais les contacts ont déjà été pris entre les différents partenaires.

Fermeture de la ligne ferroviaire Esch-Audun et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Nous avons appris par la presse luxembourgeoise la suppression de la ligne de chemin de fer entre Esch-sur-Alzette et Audun-le-Tiche à notre grand désarroi. Nous avons interpellé le Ministre François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, au sujet de cette décision unilatérale et pris une motion en conseil municipal contre la fermeture de cette ligne.



Deux membres de son ministère ont été dépêchés chez nous en mairie pour nous exposer leur plan national de mobilité pour 2035.

Les statistiques annoncent une forte croissance démographique dans la Haute Vallée de l'Alzette, tant du côté français avec la réhabilitation des friches de Micheville que du côté luxembourgeois avec le quartier de la « Lentille Terre-Rouge » et les friches d'Esch-Schifflange qui deviendront des destinations importantes à l'avenir. Les décideurs luxembourgeois ont présenté récemment le concept d'un bus à haut niveau de service transfrontalier qui reliera la Haute Vallée de l'Alzette à la gare d'Esch, au BHNS entre Pétange et Dudelange, au tram rapide et à un parking-relais qui sera installé au niveau de l'échangeur de Lallange. Sa cadence

beaucoup plus élevée et un nombre d'arrêts plus importants desservis des deux côtés de la frontière augmenteront l'offre en transports publics transfrontaliers par rapport à la navette ferroviaire actuelle. Pour notre commune, ce BHNS circulerait sur l'emprise de la voie de chemin de fer actuelle. Une piste cyclable y serait également aménagée.

En principe, les coûts de construction du corridor BHNS avec piste cyclable seront pris en charge par l'État Luxembourgeois jusqu'à l'actuelle gare d'Audun. Pour maintenir l'avantage de la situation actuelle, la gratuité devrait être maintenue sur le tronçon de l'actuelle assise ferroviaire.

Mais quid de la liaison avec Micheville et le maillage de notre territoire intercommunal ? Quid de l'afflux massif de voitures ?

68 A notre demande, le Ministre nous recevra prochainement. Nous serons accompagnés par d'autres maires de la CCPHVA.





Transparence et Information : les nouveaux mots d'ordre

Le mot de l'Adjoint



Frédéric POKRANDT
 3^{ème} Adjoint
 Vice-président de la
 commission
 Transparence et
 information.

À titre personnel, l'année 2020 fut particulièrement riche en émotions et en enseignements.

J'en profite pour remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont portés aux responsabilités. Nous mettons toute notre énergie à vous restituer, jour après jour, l'ensemble des services communaux. La tâche étant des plus ardues, nous comptons sur votre patience.

J'ai souhaité conduire la commission « Communication ». Nous considérons que cette appellation est bien trop réductrice au regard des attentes entendues lors de notre campagne. Aussi avons-nous décidé de la renommer « Transparence & Information ». Dans la société pleinement démocratique que nous voulons construire à notre échelle, l'information est devenue indissociable de la transparence et inversement. Nous l'avons parfaitement compris et mis en pratique dès notre installation.

Vous avez sans doute constaté une forte activité sur notre page Facebook depuis le 5 juillet 2020. Il nous importe de vous tenir informés comme il se doit, notamment et surtout, dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons. C'est pour nous l'obligation première. Moins visible mais essentielle pour répondre à de nombreuses interrogations, la refonte du site internet de la commune a été entamée. Elle se poursuivra au fil de l'eau en 2021 pour le rendre cohérent et fonctionnel. L'affichage public s'est enrichi d'un panneau d'information numérique, enfin sorti des réserves et installé en cœur de ville. Ce tout nouvel outil permettra, nous l'espérons, de dynamiser davantage les événements organisés sur le territoire de la commune et que nous voulons retrouver au plus vite en 2021.

Conformément à notre programme, nous avons commencé à « externaliser » la vie municipale en diffusant en direct les conseils municipaux et en publiant leurs procès-verbaux complets. Vous avez à présent toute connaissance des échanges entre les élus et des travaux des commissions communales.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une année 2021 bien plus réjouissante que celle que nous quittons sans trop de regret. Puisseons-nous profiter pleinement de la vie et de nos proches.

Que mes vœux de santé et de bonheur vous accompagnent.

Bonne et heureuse année 2021.

Frédéric POKRANDT
 Adjoint de la commission Transparence et information





Réalisations de la Commission Transparence et information

Après l'élection, la commission a préféré laisser passer les vacances d'été et a programmé une réunion dès la rentrée de septembre avec les élus membres de la commission ainsi que les personnes ayant demandé à s'y faire coopter. Plusieurs points essentiels y ont été abordés afin de redynamiser la communication déjà existante mais peu suffisante. Nous avons établi un planning de travail axé sur les points suivants :

> Redéfinition des règles en matière de communication

Nous souhaitons replacer pleinement le service municipal dédié à la communication dans ses attributions. Aussi, nous demandons à toutes celles et ceux qui sont en contact avec la mairie dans le cadre d'activités destinées à l'ensemble de la population de vous rapprocher systématiquement de notre service pour toute information à porter au public.

> Facebook

Facebook est LE réseau social par excellence, il est donc primordial de l'utiliser pour communiquer avec nos concitoyens. Nous avons donc décidé de dynamiser la page Facebook actuelle. Outre les informations qui sont portées à notre connaissance, nous mettons un point d'honneur à vous transmettre, notamment, les informations communiquées par la Préfecture de la Moselle, en particulier celles qui sont axées sur votre santé et votre sécurité.

De plus, nous avons décidé **la diffusion en direct des conseils municipaux**. Nous avons bien noté vos remarques quant à la problématique de son, de surcroît, salle Jean Moulin, qui occasionne un fort écho. Nous vous informons que la municipalité investira dans un outil de diffusion dédié et adapté à ces retransmissions dans le cadre du budget 2021.



Mairie Audun Le Tiche

> Site internet de la ville

Publication des procès-verbaux de conseils municipaux et de commissions

La nouvelle municipalité souhaite donner tout son sens au mot « Transparence » par la mise en ligne sur le site internet de la mairie des débats complets du conseil et des travaux des différentes commissions participatives.

De même, vous retrouverez toutes les informations relatives au fonctionnement du conseil municipal et des différentes assemblées rattachées en consultant sur le site le nouveau règlement intérieur adopté unanimement par les élus le 17 décembre 2020.

Depuis cette date, vous pouvez davantage interagir avec les élus durant les conseils.

Refonte du site internet

Dans un premier temps, nous avons modifié la structure du site afin de faciliter la recherche de l'information.

En 2021, nous travaillerons sur les contenus afin de les compléter et les actualiser de manière à ce que vous puissiez avoir accès à une information de qualité.

Nous mettrons ainsi l'accent sur nos associations et nos commerces locaux.

> Communication externe

Affichage des informations

Nous allons également travailler sur l'affichage des informations municipales dans l'espace public dans la mesure où tout le monde n'a pas accès à internet, ni même à la presse pour s'informer.

En complément des panneaux d'affichage municipaux, les services techniques ont mis en place un panneau d'affichage numérique commandé en 2018. C'est un outil que nous souhaitons rendre le plus vivant possible en vous informant par ce biais des événements participatifs à venir et des services mis en place par la mairie.

Introduction d'un nouveau bulletin semestriel

Toujours dans le souci de vous informer au mieux, tout en limitant l'usage du papier, la commission Transparence & Information a souhaité mettre en place un bulletin municipal intermédiaire dont la parution interviendra juste avant l'été pour faire le point sur le semestre écoulé et anticiper celui à venir.

> Participation aux travaux de la commission

La commission Transparence et information (n°7) compte actuellement 11 membres. En vertu du nouveau règlement intérieur, il reste donc 9 places libres. Si vous souhaitez la rejoindre et nous aider à améliorer l'accès de la population à l'information, n'hésitez pas à envoyer un mail à contact@audun-le-tiche.fr.



Tribunes politiques

Groupe majoritaire

Chères Audunoises, Chers Audunois,

La crise sanitaire et son corollaire de confinements, déconfinements, couvre-feux et autres restrictions continuent d'impacter notre quotidien depuis maintenant un an.

Nous mesurons à quel point cette situation vous affecte et nous tentons, avec les moyens qui sont les nôtres, de vous apporter tout le soutien possible en ces temps troublés.

Alors que la situation des services de réanimation lorrains s'approche à nouveau de l'asphyxie, nous avons tout naturellement répondu à l'appel du collectif citoyen favorable à la réouverture de l'Hôpital Legouest en adoptant une motion de soutien.

Nous en profitons pour remercier l'opposition de l'avoir votée.

Nous sommes tous témoins du résultat des politiques nationales qui se sont évertuées à « rationaliser » notre service public en général et celui de la santé en particulier.

La Sécurité sociale et notre système de santé, jadis reconnus comme les meilleurs au monde, nous rappellent à quel point ils sont précieux face aux pandémies.

Comme vous, nous attendons avec impatience de pouvoir retrouver nos vies d'avant : apprécier la compagnie de nos proches sans risquer de nuire à leur vie, retrouver la vie associative, nos activités bénévoles et les pratiquer en toute sécurité, profiter pleinement de nos sorties récréatives.

Malheureusement, tout cela ne nous est pas encore permis et nous allons devoir prendre notre mal en patience pendant encore quelques mois en espérant qu'une nette amélioration s'opèrera avec l'espoir amené par la vaccination et l'application stricte des gestes barrières.

Nous avons néanmoins une certitude : vous êtes résilients !

Nos Anciens ont connu d'autres expériences tout aussi pénibles à surmonter.

À votre tour, vous surmonterez cet épisode et nous continuerons à nous tenir à vos côtés pour vous y aider.

Les élus de la majorité municipale.

Opposition municipale

Audunois, Audunoises,

L'année 2020 aura été une année qui restera ancrée dans nos mémoires, gravée dans l'histoire avec cette crise sanitaire telle que le monde n'en avait plus connu depuis de nombreuses années.

C'est dans ce contexte difficile, avec ces dizaines de milliers de morts en France et à travers le monde que se sont tenues les élections municipales et cette peur de se rendre dans les bureaux de vote. Peur bien compréhensible au vu des mesures et contre-mesures prises par nos dirigeants.

Alors, fallait-il maintenir ces élections ?

Il y eut dans le passé, report d'élections municipales d'un an, simplement parce qu'il y aurait eu, en cette année 2007, trop d'élections.

Mais M. MACRON a tranché, au

détriment de la santé et de la vie de notre population, élections il y aura.

Elections il y eut avec un très fort taux d'abstention.

Les résultats pour notre commune sont là.

Malgré de belles réalisations, une gestion financière maîtrisée lors des deux précédents mandats, une majorité de votants a exprimé le souhait de voir Audun dirigé autrement et nous respectons ce choix.

L'union entre les listes de Messieurs B. DJEBAR et E. JACQUIN n'a pas abouti au résultat que le premier tour laissait escompter. Nous renouvelons nos remerciements à celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien.

Nous sommes et serons toujours là pour l'ensemble de notre population, «pour Audun tout simplement».

Pour les cinq ans à venir, nous serons force de proposition au sein du Conseil Municipal et des différentes commissions dans lesquelles nos élus

et les personnes cooptées de notre groupe oeuvreront.

Mais nous saurons aussi être force de contestation lorsqu'il le faudra. Nous veillerons à ce que la nouvelle municipalité respecte ses promesses électorales (écologie, urbanisme, démocratie participative, ...).

Audunois, Audunoises, nous restons à votre écoute. Vous nous connaissez, alors contactez-nous* et n'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous souhaitons une belle année 2021.

Eric JACQUIN

Pour le groupe «Unis pour notre ville» «Vers de nouveaux horizons»



@versdenouveauxhorizons2020

@unispournotreville



*audunversdenouveauxhorizons@gmail.com

*unispournotreville2020@orange.fr



Les nouveaux petits Audunois

Gabriel MEHR né le 1er janvier
 Nakim-Ange POKAM née le 11 janvier
 Leonardo DOS SANTOS né le 3 février
 Nayan CAIROLI né le 18 février
 Céline VLAS née le 18 février
 Sara Raquel SARAIVA HENRIQUES née le 22 février
 Lily GERARD née le 15 avril
 Charlène CIUNEK née le 13 juillet
 Théo FEDERICI MATTANA né le 17 juillet

Tom BARTHELEMY né le 22 août
 Jonas OMNES né le 8 septembre
 Amir MESKOUR MUNOZ né le 15 septembre
 Nina FIORUCCI née le 16 septembre
 Gala VIZOSO SERRA née le 7 octobre
 Cédric SCHMITT né le 8 novembre
 Milana PAULY née le 4 décembre
 Robin PAULY né le 4 décembre
 Adam PIREAUX né le 25 décembre

Mariages de l'année 2020

Thierry BOR a pris pour épouse Nathalie CONTAMINE le 4 mars
 Bastien SCHERER a pris pour épouse Aurélie JAFFRE le 27 juin
 Frédéric RODRIGUEZ a pris pour épouse Sarah PETER le 27 juin
 Antonino MARVUGLIA a pris pour épouse Dorota JASIKOWSKA le 12 août
 Mohamed ELHAKIMI a pris pour épouse Grazia CARELLI le 14 août
 Claude MARES a pris pour épouse Joëlle BIERNACZYK le 24 octobre
 Adrien LARDILLEUX a pris pour épouse Akassi AOUSSI le 7 novembre
 Arnel ADROVIC a pris pour épouse Lejla PASIC le 14 novembre
 Tiago CALDEIRA ARAUJO a pris pour épouse Sandra JERONIMO le 5 décembre
 Julien ZUCCA a pris pour épouse sonia GUETARI le 12 décembre
 David FOSSATI a pris pour épouse Michèle CASTRO le 19 décembre





Ils nous ont quittés en 2020

Giovanni BLASI le 2 décembre 2019
 Anna DOYEN née LYSYJ le 28 décembre 2019
 Yvette MYDEL née VONEAU le 28 décembre 2019

Janvier

Tahar BOUACHRA le 10 janvier
 Regina GEORGES le 13 janvier
 Albert BANDALA le 13 janvier
 Madeleine KUTA née HAPCHETTE le 16 janvier
 Orlandina RAMA née POSSENTI le 23 janvier
 Renée BIEDA née FRANCOIS le 24 janvier
 Henriette WASILEWSKI née ALLARD le 25 janvier
 Marie SCHMITT née HAERENS le 27 janvier
 Mireille SILVESTRINI le 29 janvier
 Matilde MAVER née CAROLI le 29 janvier

Février

Amalia GIOVAGNOLI née CAMPIONI le 2 février
 Ahmed BOUMEDINE le 9 février
 Angela PUCCI née GIORDANO le 10 février
 Lina GACA le 15 février
 Jean ANDRIOLLO le 17 février
 Maddalena MAURETTO née DALLE-MOLLE le 21 février

Mars

Patrick Michel AUGUSTYNIK le 28 mars

Avril

Regina LEAU née KRETSCHMER le 4 avril

Mai

Aicha LOUAR née TOUATI le 1er mai
 Liliane KONTZ née MALISAN le 11 mai

Juin

Françoise BOCHÉ née COUSIN le 6 juin
 Olivier THOMAS le 13 juin
 Jean-Marc WENNMACHER le 20 juin
 Fabio MANCINI le 26 juin
 Célestine GENSON née WECKER le 27 juin
 Irène MICHALYSZYN née SZCZEPANSKA le 29 juin

Juillet

Sara RAFFAELLI née CANDOVA le 2 juillet
 Huguette MARTINI née CLESSE le 9 juillet
 Angel CARSETTI le 10 juillet
 Sylvie POTOCHNIK le 13 juillet
 Elda MARCHAL née MARCHESINI le 15 juillet
 Chantal RAESS née KLENNE le 18 juillet

Josephine GIANOLI née PAZZAGLIA le 29 juillet

Août

Marguerite MICHALEWICZ née MAUER le 16 août
 Léon MOENCH le 17 août
 Charles SCHMIDT le 19 août
 Annunziata BIFULCO née MIGLIACCIO le 21 août

Septembre

Steve LAMBERT le 13 septembre
 Marguerite MAYER née POLETTI le 15 septembre
 Gérard VATRIN le 25 septembre

Octobre

Guy SILVESTRINI le 11 octobre
 Hélène KRUCK née METZLER le 12 octobre
 Marie Madeleine HELF née BAURET le 19 octobre
 Hélène MANGENOT née ZESZOSKI le 21 octobre
 Hélène SACCHETI née NOTARGIACOMO le 27 octobre
 François GIERDEN le 28 octobre

Novembre

Aurora FARNETTI née PUCCI le 3 novembre
 Emélie DELASALLE le 5 novembre
 Nella FALCON née CONTI ZANETTI le 8 novembre
 Marguerite BISCHOFF le 11 novembre
 Jacqueline MASTRANGELO née PIERSON le 11 novembre
 Esterina MION née ZANAGA le 12 novembre
 Mariano PIA le 13 novembre
 Jean ZANCHI le 13 novembre
 Alessandra CAPPANNELLI née MISCHIANTI le 14 novembre
 Yvette VAILLANT née RUSSE le 14 novembre
 Thérèse VALLEE née MARINELLI le 17 novembre
 Yves MORICONI le 20 novembre
 Anna RAUSCH née HOPP le 23 novembre
 Jean FIX le 25 novembre
 Irène ZAWADZKI née FIRLI le 27 novembre
 Ginette IACONE née BOUILLE le 28 novembre
 Lidia DAMIANI née CARLONI le 29 novembre

Décembre

Amélie DAUPHIN née PIERRE le 2 décembre
 Ida SALLUSTI née MARIUCCI le 3 décembre
 Daniel BRISTOT le 5 décembre
 Jean-Marie REBUSSI le 8 décembre
 Gilles BELARDI le 13 décembre
 Gilbert RAGAZZINI le 15 décembre
 Yvonne PACI née SALLUSTI le 16 décembre
 Josiane SEGER née DAHM le 27 décembre





Audun le Tiche

INDEX DES RUES

18 Juin 1940 (Rue du).....	B3
Acacias (Rue des)	B1
Allende (Avenue Salvador).....	A2
Alzette (Rue de l').....	C3
Ancienne mine Magery	C3
Argonne (Rue d')	C3
Aumetz (Route d').....	D3
Bauret (Rue du Colonel)	B4-C4
Bétiel (Rue)	C3
Bosquets (Rue des)	B5
Chalet (Sentier du)	B2-B3
Château (Place du).....	C3
Chopin (Rue Frédéric)	A3
Clémenceau (Rue)	B3

Confiance (Rue de la).....	C2
Coteau (Rue du)	B2-A3
Dames (Chemin des).....	C3
Descenderie	D3
Duclos (Rue Jacques)	A1-A2
Étang (Rue de l')	C2
Faiencerie (Rue de la)	C3
Foch (Rue du Maréchal).....	B4
Fonderie (Avenue de la)	B3
Fontaines (Rue des)	C3
Forêt (Rue de La)	C2
François (Rue)	B4-B5
Gambetta (Rue)	C3
Gare (Rue de la)	A4

Gualdo Tadino (Impasse)	B2
Gualdo Tadino (Lotissement)	B2
Guynermer (Rue)	B4
Halte (Rue de la)	C3-C4
Hilaire (Rue J.B.)	C2-C3
Horlet (Rue du)	C3
Joffre (Rue Maréchal)	C3
Kruger (Rue Robert)	A5
La Dell (Chemin de)	A2-A3
Lancrenon (Rue Paul)	A5
Leclerc (Rue du Général)	B3-C3
Libération (Rue de la)	C3
Lorraine (Rue de)	C2
Luxembourg (Rue du)	A4



Mairie

MAIRIE

Tél : 03 82 59 15 00
 Fax : 03 82 91 28 14
 Mail : contact@audun-le-tiche.fr
 ou mairie@audun-le-tiche.fr
www.audun-le-tiche.fr



LÉGENDE

- MAIRIE
- AUDITORIUM
- BIBLIOTHÈQUE
- BOULODROME
- CALVAIRE
- CIMETIÈRE
- CITY STAGE
- COLLÈGE
- DOJO
- ÉCOLE
- ÉGLISE
- GENDARMERIE
- GROTTES
- GYMNASÉ
- LA POSTE
- LAVOIR
- MAISON DE L'ENFANCE
- MINES
- MJC
- MONUMENT AUX MORTS
- MONUMENT DU MINEUR
- NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE
- SALLE
- SALLE DE SPORTS
- STADE
- STAND DE TIR
- STATION D'ÉPURATION
- USINE ST MICHEL DE TRAITEMENT EAU POTABLE
- TEMPLE PROTESTANT
- TENNIS
- ZONE COMMERCIALE

.....B2	Maître (Rue Pierre)	B4	Peupliers (Allée des)	C2	Saint Michel (Rue).....	D3
.....B2	Malraux (Rue André)	A2-B2	Platanes (Rue des)	B1	Sainte Barbe (Rue)	B4-B5
.....B4	Mandelot (Rue du)	C2	Plateau (Rue du)	B4	Schaefer (Allée Lucien)	B3
C3-C4	Mayrisch (Rue Emile)	B4	Poètes (Rue des)	B3	Sémard (Rue Pierre)	B4
C2-C3	Mermoz (Rue)	B4	Ponsin (Rue François)	B3	Source (Rue de La).....	C2
.....C3	Meuse (Rue de la)	A2	Pré (Rue du)	C2	St Donat (Rue)	C3
.....C3	Michel (Rue de la Croix)	C2	Prévert (Rue Jacques)	A4-A5	St François (Rue)	A3-B3
.....A5	Montrouge (Rue)	C2-C3	Quielle (Rue de la)	B4	St Laurent (Quartier)	B4
A2-A3	Moselle (Rue de la)	A1	Rancy (Rue)	C2-C3	Tas de sable (Chemin du)	B2
.....A5	Moulin (Rue du)	A3	République (Rue de la)	C3	Terres Rouges (Impasse des) ...	A5
B3-C3	Napoléon 1er (Rue)	A4	Rocher (Rue du)	D3	Terres Rouges (Rue des)	A5
.....C3	Orne (Rue de l')	A1	Roef (Avenue Paul)	C3	Vieux Colombier (Rue du)	C3
.....C2	Papin (Rue Denis)	B4	Russange (Route de)	A4	Zeel (Lieu-dit)	D3
.....A4	Parc (Impasse du)	A5	Saint Eloi (Rue).....	B4		



Mairie d'Audun-le-Tiche
12, rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 28 14